



Promouvoir la santé de tous et de toutes par l'alimentation et l'activité physique

Analyse des leviers territoriaux (2018)

Transversalité entre les communes

E. Detaille, E. Georin, C. Vandoorne, A. Van Hoye, I. Dalimier, APES-ULiège, Septembre 2018

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DES ANALYSES DE CAS COMMUNAUX

Dans le cadre des travaux préparatoires au Plan de Prévention et Promotion de la Santé en Wallonie Horizon 2030 (PPPSanté H2030), l'APES-ULiège a mené quatre analyses de cas dans des communes aux profils contrastés afin d'identifier les initiatives qui servent de relais en matière de promotion de la santé ainsi que les différents leviers existant au niveau communal.

Travaillant plus particulièrement sur l'axe alimentation et activité physique du PPPSanté H2030, une attention particulière a été accordée aux initiatives que les acteurs locaux relient à la promotion d'une alimentation équilibrée et durable, d'une activité physique régulière ou à une approche holistique de la santé.

Cette analyse permet d'identifier la variété des acteurs et des activités, elle est soutenue par une représentation cartographique de leur implantation sur le territoire. Cette mise en forme cartographique ouvre la voie à des travaux ultérieurs portant sur l'accessibilité de tous à des actions de promotion de la santé.

Ce travail exploratoire relève du paradigme de la « Santé dans toutes les politiques » tel que le recommande l'Organisation Mondiale de la Santé¹ (OMS). Il s'agit de dépasser le système de santé pour s'intéresser à l'opportunité d'améliorer l'état de santé et de bien-être de la population en passant par une grande diversité de déterminants tels que l'accès à un logement de qualité, la proximité des services de santé, de transports en commun et d'infrastructures sportives, des environnements scolaires et de travail sains, la cohésion sociale, les relations interculturelles, la diminution des pollutions... Ceci implique de s'intéresser à l'ensemble des actions et politiques menées au niveau local, toutes matières confondues, que celles-ci soit menées en articulation ou non avec les autres niveaux de pouvoir.

Cette collecte d'information ponctuelle et exploratoire poursuit les objectifs suivants :

- Repérer les initiatives locales en matière de santé en particulier en ce qui concerne l'activité physique, l'alimentation équilibrée et durable et la santé « dans sa globalité » telle que définies dans la méthodologie ;
- Identifier les acteurs impliqués à l'échelon local pour promouvoir l'alimentation équilibrée et durable ainsi que l'activité physique régulière ;
- Repérer dans quelle mesure les initiatives soutenues au niveau communal reposent sur des politiques fédérales, régionales, communautaires et/ou locales.

¹ WHO (2012). Intersectoral Governance for Health in All Policies. Structures, actions and experiences. Danemark, Copenhagen. 221p. Lien: http://www.euro.who.int/data/assets/pdf_file/0005/171707/Intersectoral-governance-for-health-in-all-policies.pdf

II. MÉTHODOLOGIE

LES ÉTAPES DE LA COLLECTE D'INFORMATIONS

Au cours de la collecte d'informations, le choix a été posé de fonder la méthodologie sur la perception qu'ont les acteurs et citoyens des différentes initiatives développées au sein de leur commune et à leur mode spécifique de fonctionnement. Ces ajustements ont permis de créer et de maintenir un climat de travail convivial favorable à un bon échange de pratiques dans le respect de chacun. La conséquence est qu'il est difficile d'harmoniser les informations collectées, pourtant fort riches eu égard au peu de temps passé sur les lieux.

ETAT DES LIEUX SUR BASE DES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LA COMMUNE

Avant d'entamer le processus de consultation, un inventaire des informations disponibles sur la commune a permis d'identifier les initiatives dans les documents politiques des communes (plan d'aménagement, plan communal de mobilité, autres ...). En plus de ces recherches préalables, les contacts avec les référents territoriaux (CLPS, Observatoires de la santé, et personne relais désignée par le Collège communal) ont permis de consolider notre connaissance de la dynamique du territoire d'étude, sans prétendre à l'exhaustivité. Ce qui a permis de formuler les premières pistes concernant les acteurs à consulter et l'offre de services disponible à l'échelle communale en prenant en compte l'aspect pluridisciplinaire et intersectoriel de la promotion de la santé.

UNE TABLE RONDE PAR COMMUNE

Délibérément, il a été décidé de ne pas utiliser le terme « focus groupe » mais celui de « table ronde » pour contribuer à la mise en place d'une rencontre conviviale. La coordination de celles-ci s'est faite grâce à l'appui d'une personne relais issue de l'administration communale concernée.

Sélections et profils des participants

Une liste de participants à impliquer a été établie en référence aux initiatives locales par secteur d'activités, identifiées lors de l'état des lieux. Nous avons été attentifs à concerner autant que possible les différents secteurs détaillés ci-dessous. La composition de la table ronde est cependant variable d'une commune à l'autre.

Commune	Caractéristiques des participants à la table ronde
Braine-le-Château	issus de l'administration communale
Châtelet	issus de l'administration communale et de l'ONE
Dison	issus du domaine politique, de l'administration communale, d'institutions publiques communautaires et du milieu associatif
Libin	issus de l'administration communale et de l'associatif dont plusieurs membres de la Maison Médicale de Libin

Tableau 1. Caractéristiques des participants aux 4 tables rondes communales.

Processus de consultation

Le repérage et la localisation des initiatives locales sont passés par des pastilles de couleur numérotées collées sur une carte de la commune à grande échelle : vert pour les activités en lien avec les activités de promotion de l'alimentation ; rouge pour les activités physiques ; jaune pour les autres programmes en lien avec la santé « dans sa globalité ».

DES INTERVIEWS COMPLÉMENTAIRES

Pour compléter et enrichir les informations récoltées lors des tables rondes, des interviews sous forme d'entretiens dirigés sur base d'un questionnaire bien définis ont été menés. Les personnes interviewées étaient renseignées soit par les participants des tables rondes ou les personnes relais elles-mêmes.

Contenu du guide d'interview

Le guide d'interview permettait d'aborder de manière non exhaustive de multiples dimensions des dynamiques territoriales concernant l'alimentation équilibrée et durable, l'activité physique et la mobilité, en accordant une attention particulière à l'accessibilité et la cohérence de l'offre ainsi qu'à la couverture du territoire et la potentielle émergence d'un réseau de promotion de la santé. Parmi ces dimensions, on retrouve les questions des partenariats et des opérateurs, les liens avec les politiques à tous les niveaux, les publics-cible, les conditions d'accès.

Modalité des interviews

Les interviews durent en moyenne 1h30. Elles ont été enregistrées par commodité. En plus du guide d'interview, afin d'alimenter les discussions, un document à cocher portant sur les connaissances et usages des plans fédéraux et régionaux politiques en matière d'alimentation et activité physique a été soumis aux participants.

Pour des raisons de délai, la partie analyse ne prends pas en compte les interviews.

L'ANALYSE DES DONNÉES

LA CARTOGRAPHIE : UN OUTIL AU SERVICE DE L'IDENTIFICATION ET DE L'ANALYSE FINE DES INITIATIVES.

Sur base de la carte papier dressée durant la table ronde, les initiatives et leurs caractéristiques ont été encodées dans la base de données Fulcrum[®]. Cette base de données est composée d'une interface web et d'une application qui permettent d'obtenir une cartographie numérique détaillée en fonction de catégories prédéfinies. Il est ainsi possible de réaliser des analyses complémentaires en fonction des intérêts des acteurs locaux et d'encoder de manière itératif éventuel des initiatives. Les catégories utilisées dans la base de données sont décrites ci-dessous.

TYPES D'INITIATIVES

On appelle initiative une unité d'information, un « item », identifiée par les participants en faveur de l'alimentation équilibrée et durable, de l'activité physique régulière ou de la santé dans sa globalité. Une initiative réfère soit à un projet ou une activité, soit à une infrastructure ou une structure qui accueille un service, un projet ou une activité.

Pour le classement dans la base de données Fulcrum[®], trois catégories ont été établies.

La catégorie « Santé dans sa globalité », fait écho à une définition holistique de la santé incluant ses aspects physiques, mentaux et sociaux et à une variété de déterminants de la santé. Cette catégorie est utilisée pour classer des items dont l'objectif premier n'est pas nécessairement de promouvoir l'alimentation et l'activité physique, mais qui touchent ces thèmes de manière indirecte. Par exemple, une initiative ayant pour but principal de diminuer l'anxiété pourrait avoir aussi un effet l'alimentation et/ou l'activité physique des participants, une initiative ayant pour but d'embellir une place publique pourraient favoriser la promenade.

Seront catégorisées « *Activité physique régulière* » les initiatives ayant pour conséquences de diminuer la sédentarité et de favoriser une activité physique régulière, sans tenir compte de l'intensité de celle-ci, y compris au cœur des activités quotidiennes de travail ou de loisir. Il ne s'agit donc pas nécessairement d'activité sportive.

Sera catégorisé « *Alimentation équilibrée et durable* » tout item évoqué par les participants aux tables rondes et considéré par ceux-ci comme promouvant une alimentation favorable à la santé, même si certains de ces items ne correspondent pas exactement à la définition de la FAO ; « *Les régimes alimentaires durables contribuent à protéger et à respecter la biodiversité et les écosystèmes, sont culturellement acceptables, économiquement équitables et accessibles, abordables, nutritionnellement sûrs et sains, et permettent d'optimiser les ressources naturelles et humaines* ».

TYPES D'ACTEURS LOCAUX ET PARTENARIATS

Le terme « acteurs » caractérise ici les structures porteuses des initiatives repérées lors de la table ronde. Le type d'acteurs porteurs des initiatives a été appréhendé en vue de mieux identifier les dynamiques et les leviers à l'œuvre pour accroître la promotion de l'offre favorable à une activité physique régulière et une alimentation équilibrée et durable. Les acteurs et partenaires ont été classés selon plusieurs critères.

Place dans l'organisation sociale

Les politiques et élus (membres du collège communal, président(e) du CPAS ou représentant d'une commission consultative) peuvent jouer un rôle dans la constitution de l'offre, notamment par les besoins qu'ils relaient, les priorités qu'ils assignent, les réseaux qu'ils mobilisent.

Les acteurs administratifs (services publics communaux et supra-communaux) développent un ensemble d'activités, remplissent un certain nombre de fonctions, dont le but est de répondre aux besoins d'intérêt général de la population, tels qu'ils sont définis à un moment donné par l'opinion publique et le pouvoir politique.

Les acteurs associatifs représentent généralement un groupement de personnes physiques ou morales qui poursuivent un but désintéressé, pour lequel ils mettent en commun des connaissances ou des activités. L'association se situe souvent à l'interface entre les initiatives issues de décisions politiques et celles issues d'expériences de terrain en lien avec le tissu socio-économique de la commune.

Nous avons appelé mouvement citoyen, les groupements de personnes rassemblées autour d'intérêts communs sans pour autant être reliés par un contrat d'association qui structure leur activité.

Enfin, le secteur privé marchand se passe de définition, c'est un acteur de l'offre qui peut potentiellement dynamiser un territoire et servir des intérêts convergents avec ceux des services publics ou des associations.

Leurs secteurs d'activité

Dans l'optique d'explorer la multi-sectorialité, qui rencontre la variété des déterminants sociaux de la santé, les catégories suivantes ont été retenues : agro-alimentaire, aménagement du territoire, culture, économie, éducation permanente et aide à la jeunesse, enfance, enseignement, environnement, mobilité, santé, social, sports et tourisme.

Certains secteurs ont été rassemblés dans une même catégorie pour des raisons pratiques (ne pas multiplier à l'excès des catégories peu représentées). Ainsi, le secteur de l'agro-alimentaire regroupe dans cette étude, les activités liées à la production, à la transformation et à la commercialisation des produits alimentaires, en ce compris les circuits courts et le commerce de proximité. Tandis que le secteur social recouvre ici l'initiative sociale, l'aide sociale, la cohésion sociale, l'intégration sociale....

Le niveau territorial des partenariats.

Les partenariats ont été définis par niveau territorial afin de donner à voir les synergies possibles.

Le partenariat local désigne une collaboration entre deux ou plusieurs partenaires qui ont comme champ d'initiative le territoire communal dans le but de renforcer l'initiative locale.

Le partenariat supra-communal désigne une collaboration entre de plusieurs communes voisines pour des projets plus spécifiques qui nécessitent un rayon d'initiative plus grand que la commune. Dans notre classement, il peut s'étendre au territoire provincial.

Le partenariat loco-régional se concrétise par des initiatives locales menées en partenariat avec le gouvernement Wallon ou le Service Public de Wallonie.

Le partenariat loco-régional-communautaire reprend des initiatives locales menées en partenariat avec la Région Wallonne et la Communauté française.

Le partenariat loco-communautaire reprend les initiatives locales menées en partenariat avec la Communauté Française.

MILIEUX DE VIE

Différents milieux de vie ont été caractérisés : l'accueil de la petite enfance, l'école primaire, le milieu du travail, les sports et loisirs, le tourisme, le transport, les établissements médico-sociaux, les quartiers/villages, les personnes âgées à domicile.

Les établissements médico-sociaux regroupent les établissements de santé, les lieux de soins de santé primaire (organisation de l'offre, accès, soins spécifiques), des structures dont la vocation est d'accueillir et d'accompagner des personnes dépendantes ou en situation d'exclusion sociale (Ecoles, IPPJ, crèches, MRS, ...).

Le milieu de vie « personnes âgées à domicile » inclut les services aux seniors dans la mesure où ils permettent à ceux-ci de vivre plus longtemps en autonomie.

Le milieu de vie quartier/village reprend les initiatives sur un territoire de proximité non ciblé sur un milieu en particulier.

PUBLICS CIBLES

Les publics cibles ont été caractérisés selon différents critères dont l'âge, la situation familiale, l'état de santé. Dans ce sens, on distingue du général au particulier : la population générale, les catégories d'âge (Petite enfance 0-3ans, enfants 3-12ans, adolescents 12-18 ans, jeunes adultes 18-30 ans, adultes 30-60 ans, seniors 60 ans et plus), les populations défavorisées, les familles, les personnes atteintes de maladie chronique, les personnes handicapées. La catégories « publics multiples » est associées aux initiatives qui s'adressent à plusieurs publics-cibles à la fois, sans pour autant être tournées vers le tout public ou le grand public, par exemple une initiative pourrait viser à la fois les enfants et les seniors.

RÉDACTION DES FICHES PAR COMMUNE ET RETOUR AUPRÈS DES RELAIS COMMUNAUX

Afin de mieux identifier les leviers d'action à disposition des communes et de dégager des exemples illustrant l'implémentation de la santé dans toutes les politiques, les initiatives, préalablement catégorisées et localisées sur les territoires d'études, ont ensuite été présentées dans un tableau qui croise le type d'initiatives renseignées lors de la table ronde (les infrastructures, les structures et les projets ou actions) et les thématiques de santé concernées (santé dans sa globalité, alimentation équilibrée et durable, activité physique régulière). Le système d'identification des initiatives a aussi évolué pour intégrer à la numérotation une lettre représentant les grandes catégories de porteurs à savoir les initiatives communales, du secteur associatif, du secteur marchand et dépendant d'un niveau politique au-delà de la commune.

Une fois, les données triées et analysées. Un premier rapport a été fait aux personnes relais de chaque commune afin de présenter les informations ordonnées, mais aussi de faire valider l'analyse en leur permettant d'apporter quelques précisions complémentaires si le besoin s'en faisait sentir.

SUIVI

Le matériau récolté lors de ces analyses de cas n'ayant pas de visée exhaustive, il sera essentiellement utilisé de manière transversale pour illustrer la variété des leviers et de synergies possibles à mettre en place au niveau communal afin d'améliorer l'offre en matière d'alimentation et d'activité physique et ce avec ou sans le soutien de programmes développés à un niveau supra-communal, provincial, régional, communautaire ou fédéral.

III. MISE EN ÉVIDENCE DES LEVIERS AU NIVEAU COMMUNAL

Les autorités communales sont mandatées pour la gestion des investissements, de l'ordre public, de la propreté et de la salubrité publiques, de l'État civil, des routes et de la mobilité, du cadre de vie, des services concernant l'enfance, du bien-être de la population et des engagements au-delà des frontières.

La santé ne figure pas expressément parmi les missions communales dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, elle peut cependant être intégrée dans le Programme Stratégique Transversal des communes comme le démontre les projets pilotes menées dans 24 communes wallonnes entre 2014 et 2017 ². Nos analyses et ces projets pilotés ont démontré que les entités communales disposent effectivement de multiples leviers agissant directement ou indirectement sur la santé, ses déterminants et les différents milieux de vie de ses habitants.

Pour se faire, les communes activent des partenariats intersectorielles et interterritoriaux.

Dans plusieurs des cas étudiés, les infrastructures (hall omnisports, salle de gym d'une école, ...) et l'aménagement du territoire (RAVEL, aménagement d'une place ou d'espaces verts, ...) ont été mis en évidence pour la promotion de l'activité physique régulière. En effet, ils permettent aux associations locales ou aux organisations privées de proposer aux habitants des activités spécifiques dans le secteur des sports et des loisirs même si ces organismes appartiennent aux secteurs social, de la jeunesse, de la culture, de l'environnement, du tourisme, ... Les infrastructures et aménagements ne sont le plus souvent possibles grâce à des partenariats entre les administrations communales, supracommunales, régionales et communautaires.

Les mêmes mécanismes sont à l'œuvre dans les initiatives qui promeuvent la *Santé dans sa Globalité* et *Alimentation équilibrée et durable*, même si les leviers ne sont pas de même nature que pour l'activité physique.

Un second type de levier fréquemment mis en évidence concerne les plans de cohésion sociale et/ou l'action sociale. Ainsi, les actions intersectorielles menées dans le cadre d'un Plan de Cohésion Sociale agissent sur une multitude de déterminants sociaux de la santé en amenant la population à s'interroger et à agir sur les questions d'accessibilité en matière d'alimentation et activité physique à l'échelle de leur quartier ou leur commune. Cela passe par exemple par l'organisation de rondes de proximité pour rencontrer et écouter les habitants, des ateliers cuisines, des cours de gym, des *Repair Café*, des salons thématiques en lien avec la santé ... Quand la commune n'est pas subventionnée par la Région Wallonne pour la mise en place d'un Plan de Cohésion Sociale, c'est le CPAS qui peut être l'initiateur de ce genre d'action. Par exemple le CPAS de Libin gère l'organisation de divers événements visant à créer des liens sociaux (thé dansant, salon du social et de la santé, restaurant communautaire, projet *Hestia* (covoiturage pour les personnes isolées ou peu mobiles) ...). Le CPAS collabore avec différents projets dépendant du secteur marchand, du secteur associatif ou de niveaux de pouvoir supra-communal, régional et fédéral. Citons l'exemple du projet d'intégration des soins pour les malades chronique *Chronilux*. Enfin, dans certains cas, les ASBL communales, sont également porteuses de ce genre d'initiatives agissant sur les déterminants sociaux de la santé.

Un troisième type de leviers est constitué par les associations locales. Dans plusieurs des communes étudiées, les maisons médicales, qu'elles soient au forfait ou non, sont également des initiatrices

² Site de référence du Service Public de Wallonie concernant le Programme Stratégique Transversal : <http://pouvoirslocaux.wallonie.be/pst/>

d'actions et des vecteurs d'information privilégiés sur la santé en général et en particulier sur l'alimentation équilibrée et durable et la pratique régulière d'activité physique. Elles organisent en collaboration avec la Commune et d'autres associations des conférences d'expert dans les thématiques, aménagent des espaces verts, encadrent des sessions *Je Cours Pour ma Forme* et organise *Je Marche Pour ma Santé ...*

Un quatrième type de levier est activé par les collaborations des autorités locales et des associations avec la Communauté française : l'ONE pour ce qui concerne l'enfance, la jeunesse et l'aide à la jeunesse, l'ADEPS. L'ONE supporte de nombreuses initiatives en faveur de l'alimentation des enfants dans ses consultations ou dans les milieux d'accueil. Dans la même lignée exemplative, l'ADEPS intervient sur le territoire communal. Remarquons cependant que l'organisation des marches profite à une population plus large que celle de la commune.

On peut voir ainsi, que les autorités locales disposent d'une série de leviers pour animer le WALAP Santé et plus largement le PPPSanté H2030. Elles sont, par leurs missions et leur proximité avec la population, incontournables en ce qui concerne les aménagements des espaces publics, l'amélioration de l'environnement et des milieux de vie, le soutien à l'accessibilité, la mise en place de processus de concertation locaux, l'action communautaire, la création de liens sociaux et la diffusion d'informations valides.

Enfin, au regard des projets pilotes menés précédemment, il serait intéressant d'analyser l'opportunité de renforcer les transversalités intersectorielles et interterritoriales grâce à l'intégration d'une dimension santé dans les Programmes Stratégiques Transversaux de l'ensemble des communes wallonnes.

IV. COMPTES RENDUS PAR COMMUNES

CAS 1 : BRAINE-LE-CHÂTEAU

FICHE D'IDENTITÉ COMMUNALE

Cette partie présente de manière synthétique les informations et indicateurs principaux en lien avec la santé et l'accessibilité à des offres santé sur le territoire de la commune de Braine-le-Château.

INFORMATIONS ET CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- Historiquement, Braine-le-Château est une commune médiévale, en témoigne la présence de nombreux bâtiments et sites historiques : les Monts, le Château, le moulin banal, le donjon Deschamps, les bornes géographiques, l'abbaye de Nivelles...
- Braine-le-Château est une commune francophone située dans la province du Brabant wallon et fait partie de l'arrondissement administratif de Nivelles. La commune de Wauthier-Braine a été rattachée à Braine-le-Château en 1977 lors de la fusion des communes.
- Les dynamiques communales influencent l'organisation territoriale. Braine-le-Château, l'ancienne localité, reste l'endroit où les commerces se localisent. Néanmoins, un grand nombre d'investissements communaux ont été réalisés à Wauthier-Braine ; rénovation du presbytère, aménagement de la Grand place, rénovation de l'école communale...
- La localité de Braine-le-Château a un statut socioéconomique plus élevé. Cette situation se traduit dans les faits : 2/3 de la population habite Braine-le-Château, 1/3 de la population à Wauthier-Braine avec un statut socioéconomique moindre.
- La commune se trouve dans la région sablo-limoneuse, le plateau limoneux brabançon et hesbignonn s'étend dans le prolongement du bas-plateau limoneux hennuyer au nord de la Sambre et de la Meuse.

DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Au 1^{er} Janvier 2017, Braine-le-Château affiche une densité de population de 455,7 habitants / km². Soit une densité de population près de deux fois plus importante que la moyenne des communes wallonnes (214,6 habitants/km²).

L'espérance de vie à la naissance est de 80,8 ans ce qui est légèrement supérieur à la moyenne wallonne (79.2 ans). Par contre, les femmes ont une espérance de vie supérieure de cinq ans par rapport à celle des hommes (78.2 ans). Ces données ont été calculées pour la période de 2000 à 2009.

La pyramide des âges présentée ci-dessous illustre la répartition de la population en fonction du sexe et de la classe d'âges. La moyenne d'âge de la population en 2016 est de 41.21 ans.

Le taux de natalité et la part élevée de personnes de 60 ans et plus sont similaires aux moyennes wallonnes et confirment les observations issues de la pyramide des âges. En 2017, la proportion de personnes âgées de plus de 60 ans était de 23.5% (Walstat).

Les indicateurs socio-économiques (revenu médian, bénéficiaire du revenu d'intégration sociale, taux de chômage) montrent que la commune a un statut socio-économique plus aisé par rapport à la moyenne des communes wallonnes. Effectivement, elle se positionne favorablement sur l'ensemble des indicateurs, avec une faible proportion de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ou d'un équivalent et un revenu net imposable supérieur à la moyenne régionale de près de 4.000€ par an.

Données	Braine-le-Château	Années
Population totale (habitants)	10.345	2017
Population étrangère (% total population)	7,52	2017
Densité de population (habitants / km ²)	455,7	2017
Part des 60 ans et plus (% total population)	23,5	2017
Taux de natalité (/1.000 habitants)	9,9	2016
Revenu médian (euros)	26.256	2015
Bénéficiaires du (E)RIS (% total population)	0,79	2016
Taux de chômage (% total population)	7,5	2016

Tableau 2. Récapitulatif des données sociodémographiques Braine-le-Château (Source : Walstat)

Pyramide des âges de l'entité BRAINE-LE-CHÂTEAU (Commune) [01/01/2017]

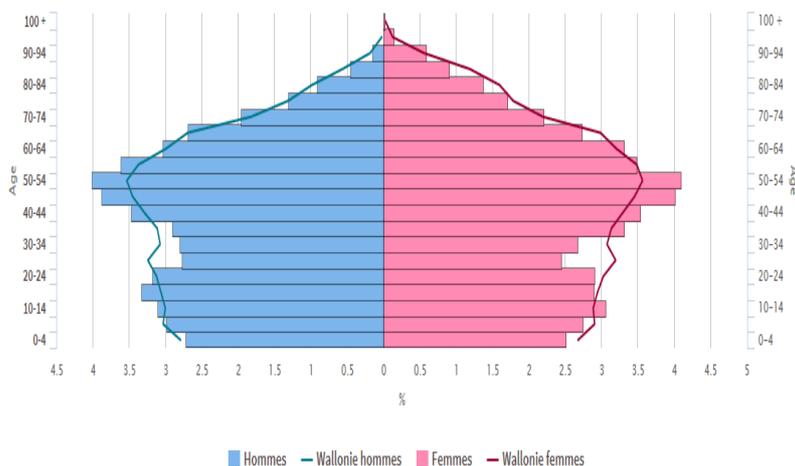


Figure 1. Pyramide des âges de Braine-le-Château (2017, Source : Walstat)

Indicateurs synthétiques

Indice des conditions de bien-être

Par décision du Gouvernement wallon et inscrit dans la Déclaration de Politique régionale³ et dans le Plan Marshall 2.Vert, l'Indice des Conditions de Bien-Etre (ICBE) est élaboré par l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS) pour développer progressivement un système d'indicateurs complémentaires au PIB apte à refléter les priorités sociétales actuelles et les progrès réalisés par la société wallonne pour assurer le bien-être de tous dans un cadre de développement durable. L'indice synthétique propose une mesure du bien-être en Wallonie sur base d'une moyenne de 60 indicateurs ; à Braine-le-Château, l'indice est de 0.58, soit supérieur par rapport à la moyenne de la Wallonie (0.55).

Historiquement, depuis la fusion des communes, Braine-le-Château a veillé à mettre en place un centre médical accessible à tous et à favoriser la remise à l'emploi des chômeurs. La petite taille de cette commune, la ruralité et le caractère traditionnel au niveau de la gestion de cette commune semblent jouer positivement sur l'ICBE.

Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux

L'Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) est élaboré par l'IWEPS à la demande du Gouvernement wallon dans le cadre du Décret du 6 novembre 2008 relatif au Plan de cohésion sociale (PCS) des villes et communes de Wallonie. Il reflète l'accès de la population de chaque commune wallonne aux droits fondamentaux⁴, complété par un facteur de risque par rapport au maintien de la cohésion sociale sur le territoire de la commune qui prend en considération trois publics cibles : les ménages monoparentaux, les isolés de 65 ans et plus ainsi que les demandeurs d'asile.

La commune de Braine-le-Château se situe en 65e position sur 262 communes wallonnes. Les moins bonnes positions de la commune se situent dans le droit à la formation (151e position/262) et le droit à un logement décent et un environnement sain (110^e position/262).⁵

Les PCS's ont succédé en 2009 aux Plans de Prévention Proximité (PPP) ; à Braine-le-Château, ce PPP était focalisé sur l'aide à la jeunesse. Cette situation héritée explique qu'à Braine-le-Château, on dénomme le Service jeunesse et cohésion sociale, le service en charge de l'application du PCS.

³ Déclaration de Politique Régionale Wallonne, Wallonie2014-2019, Oser, Innover, Rassembler, p.93

⁴ Le droit à un revenu digne ; le droit à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale ; le droit à un logement décent et à un environnement sain ; le droit au travail ; le droit à la formation ; le droit à l'épanouissement culturel et social

⁵ <http://cohesion sociale.wallonie.be/sites/default/files/Braine-le-Chateau%20-%20ISADF.pdf>

Politiques communales en lien avec les déterminants sociaux de la santé

Dans une logique de « santé dans toutes les politiques », il est intéressant de voir l'implication de la santé dans les projets mis en place au niveau communal à différents niveaux : économique, social, culturel, emploi. La commune de Braine-le-Château s'inscrit dans une logique partenariale dans plusieurs domaines de l'action publique et à plusieurs niveaux institutionnels. Les collaborations structurelles relevées lors des entretiens individuels sont caractéristiques de relations supra-communales, d'utilisation des politiques régionales et communautaires.

En faveur de l'environnement

Cet indicateur, calculé par l'IWEPS, attribue à chaque commune une cote de 1 à 10 en fonction du nombre d'initiatives que la commune initie en faveur de l'environnement. Parmi les 10 outils proposés⁶, la commune de Braine-le-Château en a mis en œuvre cinq. Il s'agit de l'organisation d'une semaine de l'Arbre, d'un partenariat dans le cadre d'un contrat de Rivière Senne, de l'engagement d'un conseiller en environnement, de la labellisation « commune Maya » et de l'inscription d'une partie du territoire communal dans le périmètre du site Natura 2000 « Affluents brabançons de la Senne ».

Les partenariats avec la Région sont particulièrement nombreux en lien avec les nombreux projets (27) développés dans le cadre du Programme communal de développement rural (PCDR) lancé depuis 2008. La commune a ainsi pu réaliser un grand nombre de projets structurels sur son territoire comme l'aménagement de locaux pour les activités socioculturelles de la commune : restauration de l'ancienne cure de Wauthier-Braine, la rénovation de la maison du Bois d'Haumont qui accueille des stages natures, des cours de yoga....

En faveur de la mobilité

La commune de Braine-le-Château a un plan communal de mobilité qui donne à la commune une vision prospective de sa mobilité et contribue à la mise en place d'une dynamique d'information, de sensibilisation, de concertation et de coordination des acteurs locaux. Il se découpe en trois phases comprenant l'établissement d'un diagnostic de la situation existante, la définition d'objectifs et l'établissement de propositions concrètes pour l'amélioration de la mobilité.

La commune de Braine-le-Château est traversée par la Chaussée de Tubize, liaison principale entre la sortie de l'autoroute sur E19 vers Tubize et Ittre ; cette route est empruntée par tous les navetteurs, elle traverse les localités de la commune et est source d'embarras de circulation pour les locaux qui peuvent, dans certains cas, tripler ou quadrupler leur temps de parcours pour se rendre d'un point à l'autre de la localité.

La commune de Braine-le-Château n'a pas de réseau RAVeL. Un pré-RAVeL de 700 mètres sur l'ancienne ligne Braine-l'Alleud-Tubize a bénéficié d'un subside à hauteur de 75%. Selon les acteurs du secteur associatif, il est urgent de terminer le RAVeL. Le terrain étant une ancienne ligne de chemin de fer désaffectée est en cours de réaménagement via des subventions octroyées par la Région Wallonne et la Province.

⁶ Les cinq autres sont (1) Participation à l'opération combles et clochers, (2) Projet d'adhésion à l'opération de fauchage tardif des bords de routes (5) Inclusion au sein d'un parc naturel, (6) Labellisation Maya, Labellisation 'cimetière nature', (10) Adhésion au projet AlterIAS.

Infrastructures sportives

L'ASBL pluri-communale Sportissimo a pour objectif la construction d'une piscine à Rebecq au sein d'un ancien vélodrome. Ce projet est né suite au constat commun de quatre communes quant au manque de piscine dans la sous-région de l'ouest du Brabant wallon.

Présence de deux Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse

Wauthier-Braine dispose d'une institution ouverte alors que l'IPPJ de Braine-le-Château est sous régime fermé. L'IPPJ en système ouvert offre différents services éducatifs avec une prise en charge à l'intérieur de l'institution. A Braine-le-Château, le centre accueille des garçons dans le cadre d'une observation et d'une orientation des jeunes.

Certaines associations veillent à l'intégration des jeunes en centres fermés en leur proposant de participer aux activités de la commune en tant que bénévoles. Ces centres se posent beaucoup de questions au niveau de l'alimentation, vu les problèmes d'obésité chez les jeunes. Par exemple, les éducateurs accompagnent les jeunes du service pour travailler dans les espaces communs du potager communautaire pour la récolte de légumes et un atelier cuisine.

Politique de l'enfance

L'Accueil extra-scolaire, via l'Intercommunale Sociale sur le Brabant wallon (ISBW) et sur base d'une convention subsidiant la commune, est organisé en quatre lieux sur la commune depuis 1998 qui a mis le bien-être de ses bénéficiaires au premier plan. Elle offre des services de qualité et lutte en faveur de l'intégration sociale des personnes, elle a pour ambition de pouvoir toujours faire mieux afin d'offrir des services de qualité. L'ISBW est subventionnée par l'ONE et met en place une série de projets en lien avec l'alimentation équilibrée dont les collations saines et la pratique de l'activité physique bien que cela ne soit pas l'objectif premier. La commune bénéficie de subventions équivalant au salaire d'une personne à mi-temps pour organiser des stages dans le cadre de l'Accueil Temps Libre (ATL) en collaboration avec l'échevinat de la jeunesse.

Politique de logement de la commune

L'entièreté du parc de logements sociaux est gérée par la Société Coopérative des Habitations Sociales du Roman Païs dont le siège social est établi à Nivelles. Les logements sont gérés par la société de logement et mis en location par le CPAS selon les critères d'attribution du CPAS et de manière préférentielle à des Brainois. Le logement est un point crucial pour les populations à moindre revenu, le niveau des loyers étant particulièrement élevé dans cette commune proche de la Région bruxelloise.

L'ancienne cure a été rénovée dans le cadre d'un plan d'ancrage communal et transformée de manière à accueillir huit logements intergénérationnels avec un accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Le CPAS dispose aussi de logements subventionnés par Fédasil pour des demandeurs d'asile.

Le territoire dispose également d'un logement pour Mineurs étrangers non accompagnés (MENA) et pour des jeunes femmes d'origine étrangère avec des enfants ; ces jeunes femmes sont scolarisées et une puéricultrice garde leurs enfants.

PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA TABLE RONDE

Les initiatives dynamisant le territoire de la commune de Braine-le-Château renseignées lors de la table ronde ont été analysées qualitativement sous différents angles de sorte à mettre en évidence les leviers d'action à disposition de la commune en matière de promotion de la santé au vu de la multiplicité des facteurs et acteurs, pouvant influencer les déterminants sociaux de la santé⁷. Ce qui implique, comme expliqué dans la méthodologie, de s'intéresser à l'ensemble des politiques menées au niveau local, toutes matières confondues, que celles-ci soient menées en articulation ou non avec les autres niveaux de pouvoir.

GÉNÉRALITÉS ISSUES DE LA TABLE RONDE

Tout d'abord, rappelons que l'ensemble des participants à la table ronde étaient issus de l'administration communale.

Au total 33 initiatives ont été renseignées durant la table ronde, 14 entrant dans le champ de l'activité physique régulière, 5 concernant l'alimentation équilibrée et durable et 16 considérées comme agissant sur la santé globale des habitants.

Si l'on distingue les deux localités, deux tiers des initiatives ont été localisées à Braine-le-Château, les autres à Wauthier-Braine. Cependant, peu d'éléments ont été évoqués en ce qui concerne la mobilité entre les deux localités, ce qui ne permet pas de faire une analyse approfondie en ce qui concerne l'accessibilité des initiatives relevées. Par ailleurs, on constate que les acteurs administratifs sont impliqués dans plus de la moitié des initiatives renseignées. De plus, de nombreuses structures et infrastructures sont le support d'initiatives labellisées *Santé dans sa globalité* et *Activité physique régulière* sans pour autant faire de l'administration communale une structure porteuse.

Les initiatives Activité physique régulière sont ainsi portées par l'administration et l'associatif. Puis, de manière plus anecdotique, par des mouvements citoyens ou partenaires privés. En outre, aucune initiative mise en place en matière d'Alimentation équilibrée et durable ou prenant en compte la Santé dans sa globalité émanant de l'associatif ou de structures privées n'ont été citées lors de la table ronde. Cela pourrait s'expliquer notamment par la composition exclusivement administrative de la table ronde.

Enfin, l'analyse des secteurs auxquels appartiennent les structures porteuses des initiatives renseignées laisse apparaître que le secteur social composé notamment de plusieurs établissements médico-sociaux est porteur de nombreuses initiatives *Santé dans sa globalité*, ce qui est cohérent avec la fréquence de référencement des initiatives au décret organisant la cohésion sociale en Wallonie et du Code wallon de l'Action Sociale et de la Santé.

Les initiatives renseignées visent, le plus souvent, la population générale, puis les populations défavorisées et les publics jeunes. Cependant, on retrouve aussi les enfants en bas âge, les enfants, les adolescents, les personnes handicapées et les personnes âgées parmi les publics cibles d'autres initiatives.

⁷ OMS(1986). Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé: Organisation Mondiale de la Santé. 6p. Lien: http://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf?ua=1

INTÉGRATION DES INFORMATIONS

	Santé dans sa globalité y compris les actions sur les déterminants sociaux de la santé	Alimentation équilibrée et durable	Activité physique régulière
Infrastructures	C.8 Maison Rurale	C.11 Les radis partagés	C.2 Hall omnisports
	C.3 Espace Beau Bois		C.13 Terrain multisports pour activités de plein air
	C.1 Locaux du CPAS dans l'ancienne gare		C.12 Stade Bernard Samain
	C.15 Logement de la cure et local communautaire		C.17 RAVeL
	C.9 Maison multiservices dans les bâtiments de la police		C.24 Réserve Naturelle Darquenne
	C.14 Logements sociaux Roman Païs		C.18 Transformation d'une lande à bruyères
			A.7 Maison du Bois d'Hauumont M.5 Salle du fun en bulles
Structures	S.15.Bis IPPJ (2 centres)	C.27 Service de repas à domicile	C.6 Royal syndicat d'initiatives de Braine-le-Château
	C.14. Roman Païs	M.4 Ferme Rose	C.26 GymSana
	A.23 Evasions		
	S.22 Les Jacinthes		
	C.3 Académie		
	S.33/34 ONE		
	A.21 Centre médical de Braine-le-Château C.32 Braine-le-Château, commune amie des aînés		
Projets	C.10 Ateliers pour les bénéficiaires du CPAS.	C.29 Activités de promotion des jardins communautaires	C.36 Les vadrouilleurs
	C.31 Agenda 21 local	C.30 Ateliers culinaires sur base de C.37	S.25 Pilori rando
	C.28. Projection du film « Demain » à l'Espace Beau Bois	C.37 Les radis partagés	

Tableau 3. Récapitulatif des initiatives renseignées durant la table ronde de Braine-le-Château en vue des observations.

Caractérisation des initiatives : *Infrastructures* = Biens immobiliers et aménagements territoriaux, *Structures* = système organisationnel et services aux personnes, *Projets* = actions spécifiques.

Numérotation des initiatives : *A* = initiative du secteur associatif *C* = initiative communale, *M* = initiative du secteur marchand, *S* = initiative dépendant d'un niveau politique au-delà de la commune. *##* = numéro attribué à l'initiative identifiée lors de la table ronde.

Si l'on repart du tableau 3, on constate que plusieurs initiatives citées se soutiennent l'une l'autre indépendamment des niveaux territoriaux dont elles dépendent.

Dans les initiatives ayant été labélisées thématique *Activité Physique Régulière*, on retrouve ainsi plusieurs infrastructures (Hall Omnisports, Stade Bernard Samain...) et aménagement du territoire (Terrain multisports, RAVeL, Réserve Naturelle Darquenne...) permettant aux structures organisatrices associatives (ex : Royal Syndicat d'initiative de Braine-le-Château) ou privées, permettant que soient proposées aux habitants des activités spécifiques dans le secteur des sports et loisirs.

Remarquons que les structures qui développent des initiatives encourageant l'activité physique régulière ne sont pas uniquement issue du secteur du sport. Elles appartiennent aussi au secteur de la culture, de l'environnement, du tourisme.

Notons que GymSana est un projet de gym douce pour les personnes âgées financé par la commune sur base d'une convention dans le cadre du PCS.

Ainsi, citons l'exemple de l'association de parents de l'école Saint Remy et l'Unité Scout qui organisent la plupart des marches ADEPS sur la commune. L'ADEPS est un partenaire du secteur du sport dépendant de la Fédération Wallonie-Bruxelles alors que l'Association de parents relève du secteur de l'enseignement et l'Unité Scout de celui de la jeunesse. L'organisation des marches ADEPS par ceux-ci relève donc d'une dynamisation intersectorielle et multiniveau.

Un second exemple parlant est celui de l'occupation de l'Espace Beau Bois par l'Académie de musique, de danse, des arts de la parole et des arts plastiques subsidiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette initiative promeut la santé en agissant sur plusieurs déterminants sociaux à la fois par l'organisation de cours de danse et par l'organisation d'activités culturelles. Le levier communal est ici la mise à disposition d'un local mais il peut aussi consister en l'organisation de services. Comme le montre le service communal de distribution de repas à domicile qui lutte à la fois contre la dénutrition mais aussi la rupture de lien social. Il en va de même pour les ateliers à destination des bénéficiaires du CPAS ou les ateliers cuisine sur base de la récolte dans le potager communautaire « Les Radis partagés ».

D'ailleurs, les initiatives *Santé dans sa globalité* ainsi qu'*Alimentation équilibrée et durable* identifiées durant la table ronde s'ancrent principalement dans le secteur social. Cela pourrait s'expliquer à nouveau par le fait que les participants à la table ronde étaient issus majoritairement de l'administration et se référaient au plan de cohésion sociale pour identifier les dynamiques territoriales.

Pour ces thématiques, on observe à nouveau des leviers liés à la mise à disposition de locaux et à l'aménagement du territoire. Par exemple, le fait qu'une maison multiservices établie dans l'ancienne maison communale de Wauthier-Braine accueille aussi le Service jeunesse et cohésion sociale dans les anciens bâtiments de la police est un environnement favorable au développement d'initiatives intersectorielles.

Les partenariats publics-privés sont également présents sur le territoire de Braine-le-Château au travers de la location des logements sociaux « Roman País » par le CPAS pour en faire bénéficier les habitants de la commune mais aussi l'installation du Centre médical de Braine-le-Château, ASBL du groupe Jolimont, l'organisation de cours privés GymSana à destination des personnes âgées.

Enfin, illustrons une dernière fois en terme de promotion de la santé, les possibilités de dynamiques multisectorielles en abordant l'initiative des « Radis Partagés ». Cette dernière a été inscrite par les participants à la table ronde dans deux thématiques : *Santé dans sa globalité et Alimentation équilibrée et durable* mais elle aurait aussi pu s'inscrire dans la thématique activité physique car cultiver constitue une activité physique à part entière. En outre, la mise à disposition d'un terrain par la commune permet d'agir sur plusieurs déterminants sociaux de la santé. En effet, la mise en place du potager pourrait permettre d'approvisionner des familles et les ateliers communautaires en légumes de qualité. Mais pas que, elle permet aussi de créer des liens sociaux au travers de la participation de l'entretien du potager en soi mais aussi la participation aux activités périphériques comme les ateliers ou la projection du film « Demain » à l'Espace Beau Bois également occupé par d'autres structures.

SYNTHÈSE ET PREMIÈRES CONCLUSIONS

Braine-le-Château est une commune au statut socio-économique relativement élevé par rapport à la moyenne régionale. Elle se trouve à proximité de Bruxelles, ce qui peut expliquer le nombre grandissant d'habitants. La commune est attentive à l'inclusion de tous, à leur bien-être et respecte les droits fondamentaux. En témoignent les nombreuses initiatives développées en vue de favoriser le développement du parc de logements sociaux pour répondre à la demande grandissante. Malgré les quelques problèmes de mobilité liés à la configuration des axes autoroutiers, Braine-le-Château dispose d'un plan communal de mobilité qui contribue à l'amélioration de celle-ci.

L'ensemble des observations réalisées rejoignent le concept de santé dans toutes les politiques et l'utilisation de différents leviers d'action au niveau communal, mais pas que, influençant les déterminants sociaux de la santé pour dynamiser un territoire à des fins de santé.

Cependant, à l'issue de cette analyse, plusieurs questions restent en suspens. Certaines de ces questions sont de l'ordre du détail en ce qui concerne les initiatives elles-mêmes tandis que d'autres sont plutôt de l'ordre de l'approfondissement de la compréhension de la dynamique territoriale.

- Quelle place pour la question de l'accessibilité (mobilité, ...) dans le développement d'initiatives ou de politiques locales ?
- Quels leviers existent pour augmenter la transversalité et l'accessibilité des offres santé ? Lesquels sont utilisés ? Lesquels sont délaissés ?
- Les initiatives relevées sont principalement communales ou bénéficie d'un partenariat avec la commune, on a pu remarquer dans d'autres communes que les acteurs issus du milieu associatifs, de l'enseignement et le privé marchand étaient également participant à la dynamique territoriale. Qu'en est-il dans votre commune
- Comment les acteurs locaux s'approprient-ils la transversalité en partant de « l'entente » entre les différents secteurs et niveaux de pouvoir ?
- Quels leviers existent pour augmenter la transversalité et l'accessibilité des offres santé ? Lesquels sont utilisés ? Lesquels sont délaissés ?

CAS 2 : CHÂTELET

FICHE D'IDENTITE COMMUNALE

Cette fiche présente de manière synthétique les informations et indicateurs principaux en lien avec la santé et l'accessibilité à des offres santé sur le territoire de la commune de Châtelet.

INFORMATIONS ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Châtelet est une commune francophone située en Province du Hainaut dans l'arrondissement de Charleroi ; elle a le titre de ville et est en dixième position dans le classement des villes de Wallonie. Elle est fusionnée aux communes de **Bouffioux** et **Châtelineau** ; l'identité de Bouffioux est restée rurale et la localité se démarque de Châtelet et de Châtelineau, localités plus urbaines. Châtelet se situe à l'est de Charleroi, dans la région du sillon industriel Sambre-et-Meuse.

Châtelet est une commune au riche passé tant artisanal qu'industriel. Si les industries de l'inox y sont toujours implantées, la commune est aussi une cité des peintres, des potiers et des écrivains.

Le site de l'ancienne usine à gaz est situé à proximité de l'Hôtel-Dieu, il a fonctionné jusqu'en 1940. Il a ensuite servi d'entrepôts pour des produits à base de bitume jusqu'en 1980. Le Gouvernement wallon a chargé la SPAQuE de procéder à des mesures de réhabilitation sur le site "Usine à gaz" à Châtelet (M.B. 06.11.2015).

DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES

Châtelet est une des communes les plus densément peuplées du Hainaut avec 1.345 habitants par km².

En 2017, la proportion de personnes âgées de plus de 60 ans était de 24.5% (Walstat). La pyramide des âges présentée ci-dessous illustre la répartition de la population en fonction du sexe et de la classe d'âges pour l'année 2017.

La moyenne d'âge de la population en 2017 est de 41 ans. A Châtelet, le taux de natalité est légèrement supérieur au taux provincial. On observe un vieillissement de la population en lien avec l'arrivée des générations du baby-boom dans la tranche des 55 ans et plus.

Les indicateurs socio-économiques (revenu médian, taux de chômage, bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ou d'un équivalent) sont parmi les plus défavorables des communes hainuyères. En effet, Châtelet se positionne défavorablement, avec un taux de chômage fortement élevé par rapport à la moyenne régionale (14,6%), plus de 5% de population vit sous le seuil de pauvreté et bénéficie d'une aide au revenu.

L'espérance de vie des hommes (73,5 ans) est similaire à celle de la population masculine du Hainaut mais respectivement inférieure par rapport à celle des hommes de Wallonie et de Belgique. Quant aux femmes (80 ans), leur espérance de vie est inférieure à celle de la province, de la région ou du pays.

Données	Châtelet	Années
Population totale (habitants)	36.350	2017
Population étrangère (% total population)	14,39	2017
Densité de population (habitants / km ²)	1.345,43	2017
Part des 60 ans et plus (% total population)	24,5	2017
Taux de natalité (/1.000 habitants)	12,1	2016
Revenu médian (euros)	19.209	2015
Bénéficiaires du (E)RIS (% total population)	5,08	2016
Taux de chômage (% total population)	22,1	2016

Tableau 4. Récapitulatif des données sociodémographiques Châtelet (Source : Walstat)

Pyramide des âges de l'entité CHÂTELET (Commune) [01/01/2017]

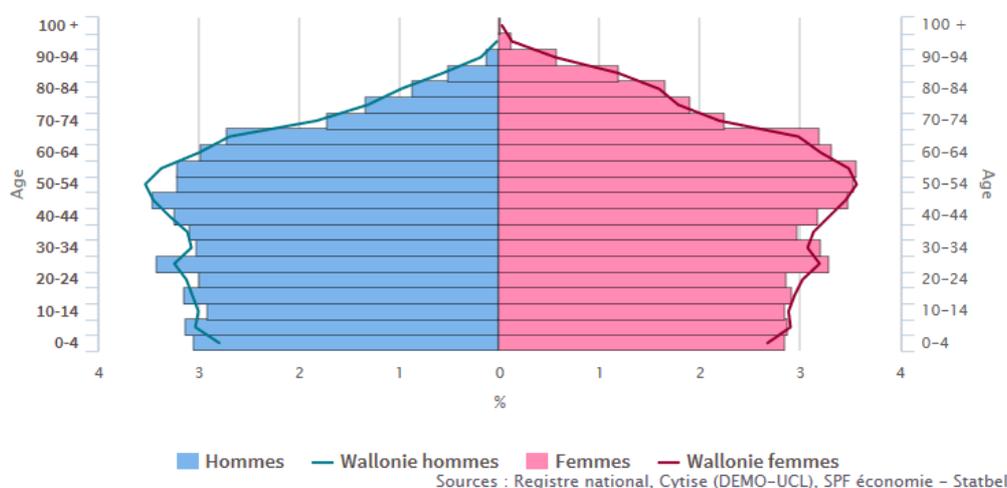


Figure 2. Pyramide des âges de Châtelet (2017, Source : Walstat)

INDICATEURS, POLITIQUES ET PARTENARIATS EN LIEN AVEC LES DETERMINANTS SOCIAUX DE LA SANTE.

Indicateurs synthétiques

Indice des Conditions de Bien-Etre

Par décision du Gouvernement wallon et inscrit dans la Déclaration de Politique régionale⁸ et dans le Plan Marshall 2.Vert, l'Indice des conditions de bien-être (ICBE) est élaboré par l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) pour développer progressivement un système d'indicateurs complémentaires au PIB apte à refléter les priorités sociétales actuelles et les progrès réalisés par la société wallonne pour assurer le bien-être de tous dans un cadre de développement durable. L'indice synthétique propose une mesure du bien-être en Wallonie sur base d'une moyenne de 60 indicateurs ; à Châtelet, l'indice est de 0.46 soit en-dessous de la moyenne de la Wallonie (0.55).

L'indice faible de l'ICBE est caractéristique des anciens bassins industriels implantés le long du sillon Sambre-et-Meuse. L'ICBE de la ville de Châtelet comme d'autres grandes villes ne connaît pas d'évolution positive, l'emploi et le pouvoir d'achat de la ville de Châtelet ne s'améliorant pas.

⁸ Déclaration de politique régionale Wallonne, Wallonie2014-2019, Oser, Innover, Rassembler, p.93

Indicateur Synthétique d'Accès aux Droits Fondamentaux

L'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) est élaboré par l'IWEPS à la demande du Gouvernement wallon dans le cadre du Décret du 6 novembre 2008 relatif au plan de cohésion sociale (PCS) des villes et communes de Wallonie. Il reflète l'accès de la population de chaque commune wallonne aux droits fondamentaux, complété par un facteur de risque par rapport au maintien de la cohésion sociale sur le territoire de la commune qui prend en considération trois publics cibles : les ménages monoparentaux, les isolés de 65 ans et plus ainsi que les demandeurs d'asile. L'ISADF permet aussi d'objectiver l'octroi du subventionnement des communes pour la mise en œuvre du Plan de cohésion sociale.

La commune de Châtelet se situe en 256^e position sur 262 communes wallonnes. Elle présente des scores fortement en dessous de la moyenne régionale et proches du zéro pour les composantes : épanouissement culturel et social, logement et travail.

Comportements de santé

Comportements de santé	Hainaut	Wallonie	Année
Consommation quotidienne (%) (jus exclus)			
Fruits	53,0	54,1	2013
Légumes	77,6	76,2	
Population à risque par manque d'activité physique (%)	38.0	32.5	

Tableau 5. Comportement de santé dans le Hainaut (source : PLS OSH)

En Province du Hainaut, la consommation quotidienne de fruits et de légumes est significativement semblable aux moyennes régionales. Par contre, la population à risque par manque d'activité physique est plus élevée qu'en Wallonie, de plus la différence entre hommes et femmes est élevée, ces dernières étant plus sédentaires que les hommes. Ces deux indicateurs de comportements de santé permettent d'appréhender une vision de la santé qui passe par l'alimentation et la pratique d'activité physique au sens large (pratique sportive et activité physique telle monter les escaliers...).

Politiques communales en lien avec les déterminants sociaux de la santé

En faveur de l'environnement

Cet indicateur, calculé par l'IWEPS, attribue à chaque commune une cote de 1 à 10 en fonction du nombre d'initiatives initiées en faveur de l'environnement. Parmi les 10 outils proposés, la commune de Châtelet a mis en œuvre 4 programmes en faveur de l'environnement :

- Adhésion au fauchage tardif en 2011
- Contrat de rivière Sambre
- Engagement de la labellisation Maya en 2011
- 18 candidatures déposées à la semaine de l'arbre.

De plus, Châtelet offre plusieurs espaces verts comme la réserve de Sébastopol qui abrite d'anciennes carrières et une vaste population d'oiseaux. La forêt communale ou bois communal de Châtelet (200 ha) et le Parc communal (10 ha) vaste espace situé au cœur de la ville et occupé depuis plus de 50 ans par les activités organisées par la commune de Châtelet à la « Plaine » pour les 400 enfants de l'entité avec ramassage en bus.

En faveur de la mobilité et de l'aménagement du territoire

Le Plan communal de mobilité de Châtelet intègre la mobilité durable ; outil stratégique de gestion et de participation citoyenne, il vise à améliorer la sécurité, revaloriser les espaces publics et favoriser les liaisons à pied et à vélo en améliorant les points suivants :

- Réalisation de zone 30 km/h dans les secteurs commerçants et scolaires ;
- Présence d'un circuit RAVeL de 4,86 km ; la particularité du RAVeL qui traverse la commune de Châtelet est l'intégration d'un itinéraire cycliste dans une zone urbaine dense comme le centre-ville ; le chaînon manquant, la liaison de Châtelet-Gerpennes (5 km) est au programme.

Initiatives locales en matière de prévention

La commune de Châtelet a mis en place un service de géolocalisation des personnes âgées à domicile. Lors de fortes chaleurs, des agents communaux passent quotidiennement à leur domicile pour s'assurer qu'ils s'alimentent correctement en eau.

De plus, à l'initiative du Collège communal, un grand nombre de défibrillateurs ont été placés sur la commune de Châtelet ; ils sont régulièrement vérifiés et remplacés si nécessaire.

Caractéristiques partenariales

La commune de Châtelet s'inscrit majoritairement dans une logique partenariale à plusieurs niveaux. Les collaborations structurelles relevées lors des entretiens individuels sont caractéristiques de relations locales et supra-communales, dont les initiatives ci-dessous sont des exemples.

Le **Service Environnement** de la ville de Châtelet organise des actions de sensibilisation comme l'amélioration du tri des déchets, des journées d'actions... La propreté publique est une des priorités du Collège. Le Service Environnement prend en charge l'entretien et la gestion du Parc de Châtelet en l'intégrant dans une filière de gestion durable : participation des écoles en horticulture de l'entité, installation de ruches afin de favoriser la pollinisation... Il prend également en charge l'organisation de la Semaine de l'Arbre. Des partenariats sont signés avec le Service Public Fédéral de la justice pour l'exécution de peines de travail au service de la société.

Le service communal du **Plan de Cohésion Sociale** (PCS 2014-2019) est extrêmement dynamique sur la commune de Châtelet et permet de coordonner et de développer un ensemble d'initiatives afin d'améliorer les conditions de vie de chaque citoyen de la commune en intensifiant l'axe « insertion socio-professionnelle » et en renforçant le développement social au niveau des quartiers. Il assure la coordination de différents services qui sont : animation socio-sportive et culturelle, maison de la cohésion sociale située en plein centre-ville, atelier écrivain public, garderie, atelier NTIC, encadrantes, autres ateliers, soit, plus de 30 actions concrètes au bénéfice du bien-être du citoyen. Le PCS de Châtelet travaille en partenariat avec l'ASBL Taxistop avec laquelle il a signé une convention pour le service de la Centrale des Moins Mobiles. Les bénévoles ont été recrutés par le PCS et plusieurs séances de formation ont été organisées. De la même manière, un jardin partagé a été créé en collaboration avec l'ASBL « Espace Environnement » de Charleroi.

Bordée par la commune de Charleroi dont les locaux sportifs sont sur-occupés, un grand nombre de clubs ont pris des accords avec la commune de Châtelet pour venir s'entraîner dans leurs locaux.

La coordinatrice de l'ASBL « **Gestion centre-ville** » de Châtelet et son équipe de stewards urbains mettent en place de nombreuses actions afin d'améliorer l'attractivité du centre-ville. Cette dernière est très faible au vu de la fermeture de nombreux commerces, de la désertification des rues piétonnes et du non-respect des panneaux d'interdiction de circuler.

Il existe une bonne collaboration entre le gérant de la **galerie commerçante CORA** et la Ville de Châtelet ; lors de la mise en place d'événements, il offre un stand aux clubs sportifs de l'entité et met un espace à disposition pour la cellule du Plan stratégique de sécurité et de Prévention (PSSP) lors d'actions sur les assuétudes, en faveur des personnes âgées ou les violences familiales.

PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA TABLE RONDE

Les initiatives dynamisant le territoire de la commune de Châtelet et renseignées lors de la table ronde ont été analysées qualitativement sous différents angles. Le but est de mettre en évidence les leviers d'action à disposition de la commune en matière de déterminants sociaux de la santé, avec un focus privilégié sur l'alimentation et l'activité physique⁹. Cela implique de s'intéresser aux initiatives mises en place par une multiplicité d'acteurs et à l'ensemble des politiques menées au niveau local, toutes matières confondues, que celles-ci soient menées en articulation ou non avec les autres niveaux de pouvoir.

Lors de la table ronde organisée à l'administration communale de Châtelet, les participants étaient issus de l'administration communale et de l'ONE. Ceci expliquerait la prédominance d'initiatives communales citées durant la table ronde.

Au total 79 initiatives ont été identifiées lors de la table ronde. Les initiatives renseignées s'inscrivent principalement dans la thématique *activité physique* et *santé dans sa globalité*. Il y a peu d'initiatives dans la thématique *alimentation équilibrée et durable*. Ces dernières concernent majoritairement la sensibilisation à l'autoproduction.

Par ailleurs, plusieurs projets d'aménagement du territoire ont été évoqués, principalement l'aménagement futur de l'Agora Space et le déploiement de liaisons RAVeL, ainsi que la construction d'un nouveau stade.

Un peu plus de la moitié des initiatives renseignées ciblent la population générale. Quelques initiatives touchent les enfants et adolescents conjointement. De nombreuses initiatives ciblant les enfants ont été mises en exergue ce qui est probablement dû au fait que la table ronde comptait deux agents de l'ONE. Malgré un public sénior bien présent au sein de la population de Châtelet, peu d'initiatives citées lors de la table ronde les ciblent directement.

Enfin, remarquons que les projets développés sont souvent relatifs à la transmission d'information et à l'éducation.

	Santé dans sa globalité y compris les actions sur les déterminants sociaux de la santé	Alimentation équilibrée et durable	Activité physique régulière
Infrastructures	M. CORA : espace à disposition pour animations		C. RAVeL (aménagement en cours)
	C. Maison de repos du CPAS		C. Passerelle sur la Sambre
	C. Ancienne école communale réhabilitée en locaux communaux		S. Aménagement des espaces de jeux dans les cours de récréation via AMO Mikado
	S. Le Logis le Chatelettain		C. Terrain de sport et de foot dans la Cité Chapeyer
			C. Parc communal de Châtelet
			C. Agora Space sur les 3 localités
			C. Stade du Taillis Pré
			C. Complexe sportif à Châtelineau
		C. Location des salles de sports des groupes scolaires Destrée et Boubier	

⁹ OMS(1986). Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé: Organisation Mondiale de la Santé. 6p. Lien: http://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf?ua=1

Structures	A. ASBL Trempline - prévention et traitement des assuétudes		A. Club de tennis de table La Palette Patria Castellinoise
	C. Conseil Consultatif de la Personne Handicapée et des Aînés (CCCPHA)		A. Club de Tennis de Table Châtelet
	M. Hôpital Léon Neuens – CHU Charleroi		A. Club de pétanque Chatelineau
	S. CLPS Charleroi-Thuin		A. Spéléo-club de Charleroi
	C. Crèche du CPAS. la Claire Fontaine		A. Royal Châtelet-Farciennes Sporting Club
	S. Crèche des Marmouzets (ONE)		A. Jeunesse Football Buffalonnaise
	C. Accueil Temps Libre		A. Boxing club Garcia
	A. Maison médicale La Brèche		M. Carolo Airsoft Team
	S. Consultations ONE		Ci. Club de marche "L'Ecoreuil de Châtelet
	C. Maison de repos du CPAS		Ci. Châtelineau sportif ou Cyclo-sportif Club Châtelois
	C. Gestion centre-Ville-Châtelet		Ci. Les Bouffioles (Course à pied)
	C. Maison de la Cohésion Sociale		M. Tip Top Snooker (Billard))
	C. Mise à disposition de DEA sur tous le territoire (intérieur/extérieur)*		M. Ecole de danse et gymnastique
	C. Ecoles des devoirs mouvantes dans les différents établissements scolaires*		M. Ecole de danse
	C. Service communal d'infirmière à domicile		M. Ecole de danse de L'Atribu
		M. Manège de Bouly	
		M. Salle de sport Basic Fit	
		M. Club de crossfit	
Projets	C. Salon bien-être et santé	C. Bacs pour potagers à l'Hôtel Dieu	C. Sportez-vous mieux
	S. Programme de santé bucco-dentaire	C. Potager au carré	C. Journée VIVA sport groupe scolaire Boubier
	C. Formation « bosses et bobos »	C. Bacs pour potager à la maison de repos du CPAS	A. La Chatelaitaine (jogging)
	S. Plateforme Acteur de la Santé	S. Jardins des plantes aromatiques	C. Organisation de cours de gym, dance, tai chi gratuit à la Maison de la Cohésion Sociale
	C. Action de sensibilisation du groupe scolaire Boubier (Sensibilisation hygiène, méthode de concentration spécifique, ...)	C. Mieux manger	
	C. Jardin citoyen	C. Le potager de mon grand-père	
	S. Services de garde et d'urgence sociales en collaboration avec Charleroi*	C. Ateliers cuisine du monde	
	C. Salon des Aînés	S. Mieux manger dans les écoles communales	
	C. La Coulée verte	C. Semaines Santé du 13 au 18 novembre	
		C. Vergers didactiques	
	C. Ancien terrain de basket réhabilité en potager		

Tableau 6. Récapitulatif des initiatives renseignées durant la table ronde de Châtelet et le premier entretien de retour à la personne relais en vue des observations.

Caractérisation des initiatives : **A**= initiative du secteur associatif, **C** = initiative communale, **Ci** = initiative citoyenne, **M** = initiative du secteur marchand, **S** = initiative dépendant d'un niveau politique au-delà de la commune, *****= initiative ajoutée suite au feedback vers la personne relais **Infrastructures** = Biens immobiliers et aménagements territoriaux, **Structures** = système organisationnel et services aux personnes **Projets** = actions spécifiques

L'analyse du **tableau 6** met en évidence les liens entre plusieurs initiatives citées, indépendamment des niveaux territoriaux dont elles dépendent.

Si l'on considère les initiatives dans la thématique *Activité Physique Régulière*, on retrouve ainsi plusieurs infrastructures (Stade, Complexe sportif, Locaux des groupes scolaires...) et aménagement du territoire (Passerelle sur la Sambre, RAVeL, Parc Communal...) permettant aux citoyens et aux structures organisatrices associatives ou privées d'organiser des activités spécifiques au secteur des sports et loisirs.

Remarquons que les structures porteuses d'initiatives dans cette thématique ne sont pas uniquement issues du secteur du sport. Prenons l'exemple, de la Maison de Cohésion Sociale qui organise gratuitement des cours de gym, danse, tai chi gratuitement parmi d'autres activités diverses.

Un second exemple visant à promouvoir la pratique d'activité physique chez les enfants fait intervenir une synergie multi-niveau, il s'agit de l'aménagement d'espaces de jeux dans les cours de récréation des écoles communales via *AMO Mikado* dépendant de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

On retrouve ce genre de dynamiques parmi les initiatives *Santé dans sa Globalité* et *Alimentation Durable*.

Par exemple, la crèche *des Marmouzets* est reconnue par l'ONE qui dépend des compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette crèche contribue à un projet qui permet aux mamans de s'insérer professionnellement en partenariat avec le Forem, lui-même dépendant de la Région Wallonne.

Enfin terminons par une illustration en terme de promotion de la santé des possibilités de dynamiques multisectorielles en abordant l'initiative du jardin citoyen et des bacs potagers. Ces dernières ont été inscrites par les participants à la table ronde dans la thématique *Alimentation équilibrée et durable*, mais elles auraient aussi pu s'inscrire dans les thématique *Santé dans sa Globalité* et *Activité Physique Régulière* car cultiver constitue une activité physique à part entière. En outre, la mise à disposition d'un terrain par la commune permet d'agir sur plusieurs déterminants sociaux de la santé. En effet, la mise en place du potager permet d'approvisionner des familles et les ateliers communautaires en légumes de qualité. Mais, elle permet aussi de créer des liens sociaux par la participation à l'entretien du jardin ou des bacs, et elle encourage la participation aux activités périphériques.

SYNTHÈSE ET PREMIÈRES CONCLUSIONS

Châtelet, commune voisine de Charleroi, présente une des plus fortes densités de population de la province du Hainaut. Les indicateurs socio-économiques reflètent une situation défavorable par rapport aux autres communes hainuyères. L'espérance de vie des femmes est sensiblement inférieure à la moyenne du Hainaut.

Châtelet met en place, notamment au travers de partenariats, un ensemble d'initiatives variées au service de la santé. Celles-ci s'inscrivent largement dans différents domaines (logement, environnement, secteur social, etc.) qui influencent la santé de la population.

L'ensemble des observations réalisées rejoignent le concept de santé dans toutes les politiques et l'utilisation de différents leviers d'action au niveau communal, mais pas que. En effet, en plus de la commune, il y a une grande variété dans les porteurs d'initiatives influençant les déterminants sociaux de la santé pour dynamiser un territoire à des fins de santé.

Cependant, à l'issue de cette analyse, plusieurs questions restent en suspens. Certaines de ces questions sont de l'ordre du détail en ce qui concerne les initiatives elles-mêmes tandis que d'autres sont plutôt de l'ordre de l'approfondissement de la compréhension de la dynamique territoriale.

- Quelle place pour la question de l'accessibilité dans le développement d'initiatives ou de politiques locales ?
- Qu'en est-il de la couverture en terme de population ?
- Qu'en est-il de la mobilité entre les différentes localités ?
- Qu'en est-il de la complémentarité avec les services dispensés à Charleroi ?
- On constate qu'il y a une grande diversité parmi les porteurs d'initiatives, est-ce que la commune joue un rôle de coordinateur entre eux pour s'assurer que les besoins de la population sont bien couverts ?
- Il y a-t-il des animations prévues pour les futurs aménagements en terme de promotion de la santé et en particulier de la promotion de l'activité physique auprès des jeunes ?

CAS 3 : DISON

FICHE D'IDENTITE COMMUNALE

Cette fiche présente de manière synthétique les informations et indicateurs principaux en lien avec la santé et l'accessibilité à des offres santé sur le territoire de la commune de Dison.

INFORMATIONS ET CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dison est une commune francophone de Belgique située à l'est de la Province de Liège dans l'arrondissement de Verviers.
- Il nous semble important de prendre en compte les réalités administratives et les dynamiques territoriales existantes ; par exemple, la proximité d'une métropole comme la Ville de Verviers, où les activités foisonnent et attirent un grand nombre de Disonais ou encore les limites communales qui, en 1977, ont décidé d'exclure Dison de la Ville de Verviers.
- Depuis 1977, les communes de Dison et d'Andrimont sont fusionnées, Dison n'a donc pas été rattachée à Verviers et de ce fait, ne bénéficie pas de la subvention accordée par le niveau fédéral aux villes qui ont le statut de grande ville. La notion d'ancienne commune est encore très présente et les deux localités se subdivisent entre la partie haute ; aérée et verdoyante avec un habitat composé de maisons unifamiliales 4 façades et la partie basse avec un tissu urbain extrêmement dense composé d'anciennes activités industrielles (22 sites SAR) sans espaces extérieurs privés à l'arrière des maisons jointives. Cela est en lien avec le passé industriel de la ville, le centre ayant longtemps été « vide », composé d'industries.
- Dison possède à la fois une partie urbaine avec un chancre industriel vestige de son passé et une partie plus rurale marquée par le développement agricole. Moins d'un quart de la superficie totale du territoire est occupé par des habitations, plus de la moitié sont des surfaces enherbées et des friches agricoles et le reste est principalement occupé par des forêts et terres arables.

DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES

La commune de Dison compte 15.260 habitants (7.505 hommes et 7.755 femmes) pour une superficie totale de 1.400 ha (2005). La densité de population est de 1089,2 habitants au km² ; ce chiffre exprime une densité très forte par rapport à la densité de population wallonne qui est de 214,6 habitants¹⁰ au km² (1^e janvier 2017).

L'espérance de vie des hommes (75.7 ans) est similaire à celle de la population masculine wallonne quant aux femmes (82.5 ans), leur espérance de vie est inférieure à la moyenne régionale.

En 2017, la proportion des personnes âgées de plus de 60 ans était de 19,2 %. La pyramide des âges présentée ci-dessous illustre la répartition de la population en fonction du sexe et de la classe d'âges pour l'année 2017. L'âge moyen des Disonais est 37,2 ans. On observe la part importante des 55 ans et plus qui correspond à la génération du baby-boom. Le taux de natalité est légèrement supérieur aux moyennes provinciales et régionales et on remarque un accroissement de la classe des 5-9 ans pour l'année 2017.

Les indicateurs socio-économiques (revenu médian, taux de chômage, bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ou d'un équivalent) sont parmi les plus défavorables des communes liégeoises.

¹⁰ Statistiques IWEPS : <https://www.iweeps.be/indicateur-statistique/densite-de-population/>

En effet, Dison se positionne défavorablement, avec un taux de chômage fortement élevé par rapport à la moyenne régionale (14,6%), plus de 8 % de population vit sous le seuil de pauvreté et bénéficie d'un revenu d'intégration sociale ou d'un équivalent.

Données	Dison	Années
Population totale (habitants)	15.260	2017
Population étrangère (% total population)	12,88	2017
Densité de population (habitants / km ²)	1.089,2	2017
Part des 60 ans et plus (% total population)	19,20	2017
Taux de natalité (/1.000 habitants)	14,7	2016
Revenu médian (euros)	18.879	2015
Bénéficiaires du (E)RIS (% total population)	8,01	2016
Taux de chômage (% total population)	26,1	2016

Tableau 7. Récapitulatif des données sociodémographiques Dison (Source : Walstat)

Pyramide des âges de l'entité DISON (Commune) [01/01/2017]

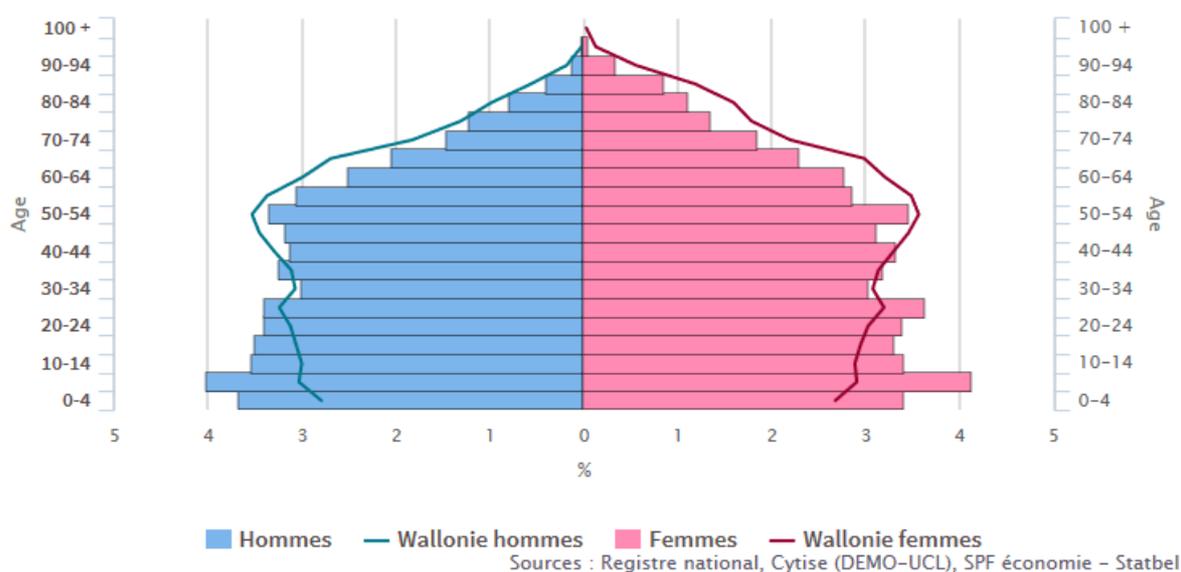


Figure 3. Pyramide des âges de Dison (2017, Source : Walstat)

INDICATEURS, POLITIQUES ET PARTENARIATS EN LIEN AVEC LES DETERMINANTS SOCIAUX DE LA SANTE.

Indicateurs synthétiques

Indice des Conditions de Bien-Etre

Par décision du Gouvernement wallon et inscrit dans la Déclaration de Politique régionale¹¹ et dans le Plan Marshall 2.Vert, l'Indice des conditions de bien-être (ICBE) est élaboré par l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) pour développer progressivement un système d'indicateurs complémentaires au PIB apte à refléter les priorités sociétales actuelles et les progrès réalisés par la société wallonne pour assurer le bien-être de tous dans un cadre de développement durable. L'indice synthétique propose une mesure du bien-être en Wallonie sur base d'une moyenne de 60 indicateurs ; à Dison, l'indice est de 0.46 soit en-dessous de la moyenne de la Wallonie (0.55).

¹¹ Déclaration de politique régionale Wallonie, Wallonie2014-2019, Oser, Innover, Rassembler, p.93

Les sites déqualifiés d'une ancienne industrie textile, la petite taille de la commune en superficie mais surtout en nombre d'habitants, l'extrême densité du bâti dans l'espace urbanisé, le nombre élevé et en constante augmentation de personnes bénéficiant du Revenu d'Intégration Sociale (800 bénéficiaires) jouent négativement sur l'ICBE.

Indicateur Synthétique d'Accès aux Droits Fondamentaux

L'Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) est élaboré par l'IWEPS à la demande du Gouvernement wallon dans le cadre du Décret du 6 novembre 2008 relatif au plan de cohésion sociale (PCS) des villes et communes de Wallonie. Il reflète l'accès de la population de chaque commune wallonne aux droits fondamentaux¹², complété par un facteur de risque par rapport au maintien de la cohésion sociale sur le territoire de la commune qui prend en considération trois publics cibles : les ménages monoparentaux, les isolés de 65 ans et plus ainsi que les demandeurs d'asile. L'ISADF permet aussi d'objectiver l'octroi de subventions aux communes pour la mise en œuvre du Plan de cohésion sociale.

La commune de Dison se situe en 255^e position sur 262 communes wallonnes.¹³ Elle se situe en fin de classement pour le droit à un revenu digne, le droit à un logement décent et un environnement sain et le droit au travail. La composante où elle est le mieux positionnée est le droit à l'épanouissement culturel et social (199^e position), néanmoins, cette position reste inférieure à celle de la Wallonie.

Politiques communales en lien avec les déterminants sociaux de la santé

En faveur de l'environnement

Cet indicateur, calculé par l'IWEPS, attribue à chaque commune une cote de 1 à 10 en fonction du nombre d'initiatives initiées en faveur de l'environnement. Parmi les 10 outils proposés¹⁴, la commune de Dison a mis en œuvre un programme en faveur de l'environnement. Par arrêté du 9 juillet 2015, le Gouvernement wallon a désigné le site Natura 2000 « Vallée de la Vesdre entre Eupen et Verviers » situé en partie sur le territoire de la Commune de Dison.

En faveur de la mobilité et de l'aménagement du territoire

La commune de Dison n'a pas de Plan communal de mobilité ; d'après les élus politiques, le relief très accidenté de la commune se prête mal à la mobilité douce et aux déplacements cyclistes.

La commune de Dison n'a pas de réseau RAVeL.

En faveur de l'aménagement du territoire

La commune de Dison a un tissu bâti extrêmement dense : les maisons sont jointives et ne disposent pas d'espaces extérieurs privatifs, les rues sont étroites, les arrières des maisons sont occupés par des anciens entrepôts ou des anciens ateliers bien souvent ruinés. La demande citoyenne d'avoir des espaces verts et des espaces de jeux pour les familles, de

¹² Le droit à un revenu digne ; le droit à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale ; le droit à un logement décent et à un environnement sain ; le droit au travail ; le droit à la formation ; le droit à l'épanouissement culturel et social

¹³ <http://cohesion sociale.wallonie.be/sites/default/files/Dison%20-%20ISADF.pdf>

¹⁴ (1) Participation à l'opération combles et clochers, (2) Adhésion à l'opération de fauchage tardif des bords de routes, (3) Etablissement d'un PCDN (Plans communaux de développement de la nature), (4) Partenariat contrat de rivière, (5) Inclusion au sein d'un parc naturel, (6) Labellisation Maya, (7) Semaine de l'arbre, (8) Présence d'un éco-conseiller subventionné par le SPW, (9) Labellisation 'cimetière nature', (10) Adhésion au projet AlterIAS.

rencontres et de sports se fait entendre. La place Jean Roggeman, récemment aménagée par la commune est extrêmement fréquentée par les familles à la belle saison ; situés à proximité, les anciens ateliers de la Maison Paulus qui la bordent seront prochainement détruits et l'espace libéré sera aménagé avec quatre agrès de gym. Cependant, cet aménagement n'a pas été réalisé de sorte à ce que les jeunes puissent continuer à jouer au foot sans prendre de risques. Il en va de même pour la Place de Fond de Loup. Pourtant, ces réaménagements sont le fruit d'une demande répétée des jeunes fréquentant la Maison des Jeunes il y a plus de 6 ans. Il faut savoir que via le travail de rue des éducateurs de rue du PCS, de nombreuses demandes de réaménagement sont formulées par les habitants.

La proximité du zoning industriel « les Plénesses » ne profite pas ou peu à la commune de Dison, une petite surface étant sur son territoire.

Néanmoins, la redynamisation du centre urbain va se poursuivre. Effectivement, la commune de Dison a introduit une demande de subventionnement dans le cadre du Programme FEDER 2014-2020. Ainsi, un projet de redynamisation urbaine et de mobilité douce du centre de Dison a été lancé. Les études ont débuté en 2017 et les premiers travaux devraient démarrer dans le courant 2019. Ce projet est soutenu par l'Europe et la Région wallonne dans le cadre du Projet FEDER ; par la Région wallonne dans le cadre de l'attractivité urbaine (ascenseur urbain) et par la Province de Liège dans le cadre de la mobilité douce.

Le projet prévoit de créer des espaces publics, des parkings couverts, des logements ainsi que des résidences services donnant directement accès à la Maison de repos et de soins du Couquemont gérée par le CPAS de Dison. Une liaison piétonne et un ascenseur public urbain sont également prévus ainsi que l'aménagement d'un espace public convivial qui comprendra une placette à côté d'une aire sportive et ludique. Cet espace permettra les rencontres entre citoyens, toutes générations confondues.

L'aire sportive et ludique comprendra des jeux pour enfants et des équipements sportifs pour adultes. Ainsi, les personnes s'y rendant avec des enfants pourront en profiter pour faire un peu de sport, tout en gardant un œil sur eux.¹⁵

Caractéristiques partenariales

La commune de Dison s'inscrit majoritairement dans une logique partenariale à plusieurs niveaux. Les collaborations structurelles relevées lors des entretiens individuels sont caractéristiques de relations locales et supra-communales, dont les initiatives ci-dessous sont des exemples.

La **Régie de Quartier « Havre'sac »** de Dison est un opérateur d'insertion sociale et professionnelle agréé par la Région Wallonne en tant qu'organisme à finalité sociale (Arrêté du 12/12/2013). Les missions dévolues à l'ASBL s'inscrivent dans un contexte global de lutte contre le chômage et l'exclusion sociale. La Régie de Quartier développe de nombreuses activités autour de multiples thématiques.

Les missions spécifiques de l'**Agence de développement local (ADL)** de Dison sont issues d'un diagnostic du territoire disonais, en vue de favoriser le développement d'activités économiques, notamment le commerce local et l'installation d'entreprises dans le zoning des Plénesses, le tourisme vert et la création d'emploi via les entreprises d'insertion.

¹⁵ <https://www.dison.be/commune/services-communaux/projet-de-redynamisation/projet-feder-2014-2020>

Durant 3 mois, fin 2016, l'ADL a tenu une **épicerie locale alternative**, en partenariat avec des ASBL¹⁶ qui tentent à travers leurs actions de faire le lien entre alimentation et santé afin de susciter une prise de conscience et un esprit critique face aux choix alimentaires. Suite à cette démarche, la commune a obtenu en octobre 2016 le label de "Commune du Commerce Equitable".

Le **Centre culturel de Dison** a initié un **atelier potager créatif**. En collaboration avec l'Ecole Heureuse d'Andrimont, cet atelier intergénérationnel propose aux petits comme aux grands de se rassembler quelques heures par semaine pour égayer l'univers de l'école et apprendre à fabriquer, à cultiver et à peindre. Cette initiative s'inspire de l'expérience des Incroyables Comestibles, ces bacs potagers en palettes récupérées qui remettent de la verdure et des couleurs dans les lieux publics.

Le réseau verviétois d'intervenants en matière d'assuétudes (**REZEA**) s'inscrit dans une approche globale de promotion de la santé. Il propose une action collective et concertée d'offre de services, apportée par des professionnels, visant à épauler tout intervenant désireux d'aborder la question de la prévention des assuétudes en ce compris le tabac en divers lieux de vie des jeunes. Le Centre verviétois de Promotion de la Santé (CVPS) coordonne ce réseau et le PCS y participe.

La **Maison médicale La Bulle d'Air** de Dison initie ses propres ateliers et rencontres mais participe également à toutes les activités-ateliers organisés par les autres associations. Par exemple, elle a mis en place des ateliers diététiques pour lutter contre l'obésité en intégrant de légères modifications pour améliorer la santé mais sans changement trop brutal.

Dans un contexte de précarisation et d'exclusion croissante, le **Plan de cohésion sociale** permet de coordonner et de développer un ensemble d'initiatives au sein de la commune afin d'améliorer les conditions de vie de chaque citoyen.

Liste des actions du PCS en lien avec nos analyses

- Travail de proximité via l'équipe d'éducateurs de rue : Première ligne avec les habitants et permet de faire en sorte que les projets développés dans le cadre du PCS, sont des projets venant des besoins des habitants (comme des réaménagement d'espaces publics adaptés) et dynamisant les quartiers en tissant des liens (mise en place de Maisons de quartier, le plaisir de se rencontrer, Fête de quartier et ateliers (jeux de société, couture, créatifs), goûter de fin d'année et distribution de jouets).
- Aide administrative, aide au permis de conduire théorique et accompagnement des demandeurs d'emploi
- Respect du bien loger et plateforme logement
- Journées propreté et animation Intradel
- Le *Repair Café* intègre un atelier de réparation des vélos qui se déplace dans les quartiers en été pour réparer les vélos des enfants et prêter des vélos.
- « Projet estime de soi » : cette journée est organisée annuellement en mars en partenariat avec les autres associations sur la santé mentale, le bien-être des populations précaires et des femmes.
- « Santé vous bien » est un axe de travail visant à
 - o Promouvoir la pratique régulière du sport (en partenariat avec l'ASBL Jeunesse et Sports)
 - o Organiser des ateliers cuisine (en partenariat avec la maison médicale)
 - o Développer un potager communautaire (en partenariat avec la Régie de quartier et l'ADL)

¹⁶ Li Cramignon, le Centre culturel, Croc'Espace, PointFerme, Nos Racines, la Régie des Quartiers Havre-SAC, Oxfam magasins du monde, Les amis de la terre et la Commune de Dison

- Espace dépendance et suivi individuel en assuétude
- Service de médiation
- Préparons ensemble l'avenir de vos enfants : aide aux devoirs et sensibilisation à la parentalité
- Espace détente : fermeture des voeries durant l'été et certaines vacances pour que les enfants puissent jouer.

Enfin, bien que cela ne fasse pas partie du PCS à proprement parler, le PCS participe à la mise en place de projets favorisant le vivre ensemble en dehors de toute forme d'extrémisme, notamment en promouvant la pratique du Pana, en organisant des formations et des débats.

PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA TABLE RONDE

Les initiatives dynamisant le territoire de la commune de Dison et renseignées lors de la table ronde ont été analysées qualitativement sous différents angles. Le but est de mettre en évidence les leviers d'action à disposition de la commune en matière de déterminants sociaux de la santé, avec un focus privilégié sur l'alimentation et l'activité physique¹⁷. Ce qui implique, de s'intéresser aux initiatives mises en place par une multiplicité d'acteurs et à l'ensemble des politiques menées au niveau local, toutes matières confondues, que celles-ci soient menées en articulation ou non avec les autres niveaux de pouvoir.

Lors de la table ronde organisée à l'administration communale de Dison, 14 participants étaient présents, ceux-ci étaient issus du domaine politique, de l'administration, d'institutions publiques communautaires et du milieu associatif.

Au total, 61 initiatives ont été repérées durant cette table ronde ; 23 dans le champ de l'activité physique régulière et le reste réparti de manière égale entre l'alimentation équilibrée et durable et la « santé dans sa globalité », avec pour chacune de ces deux thématiques respectivement, 19 initiatives.

Si l'on distingue les deux localités, un cinquième des initiatives sont localisées à Andrimont, le reste sur la commune de Dison. Cependant, peu d'éléments ont été évoqués en ce qui concerne la mobilité entre les deux localités, ce qui ne permet pas de faire une analyse approfondie en ce qui concerne l'accessibilité des initiatives relevées.

Par ailleurs, on constate que les acteurs administratifs sont impliqués dans plus de la moitié des initiatives renseignées, le reste étant principalement porté par des ASBL dont la commune est ou non partie prenante. On voit se dessiner une synergie entre ces acteurs au bénéfice de la population fortement précarisée. Se dessine également une volonté de développer des infrastructures et initiatives sur les quartiers.

Les secteurs les plus mobilisés pour des initiatives de promotion de la santé sont le secteur du social, suivi des sports, de l'éducation permanente et de la santé. Ce résultat montre bien que d'autres secteurs peuvent promouvoir la santé que ce dernier, et que tous les secteurs peuvent potentiellement se mobiliser.

Plus de la moitié des initiatives sont développées au sein des quartiers, dans le milieu des sports et loisirs. Les initiatives renseignées visent, le plus souvent, les populations défavorisées puis la population générale et les publics jeunes. On remarque que les initiatives d'activité physique visent principalement la population générale et l'enfance, mais très peu les publics défavorisés, que les acteurs peinent à mobiliser sur cette thématique, contrairement aux autres thématiques.

¹⁷ OMS(1986). Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé: Organisation Mondiale de la Santé. 6p. Lien: http://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf?ua=1

	Santé dans sa globalité y compris les actions sur les déterminants sociaux de la santé	Alimentation équilibrée et durable	Activité physique régulière
Infrastructures	S- Réaménagement coin de jeux Renoupré		C- Plaine et esplanade Val Fassotte
	C- Espaces détente dans 3 quartiers (Fonds du Loups – Rue du Bief – Cité des Grisards)		M- Royale Nationale Dison
			A- Stade Disonais
			C- Bulle sportive
			C- Piscine communale
			C- Quatre Balades balisées par ADL et maison du Tourisme
			S- Hall omnisports Andrimont
Structures/Services	C- Centre culturel de Dison	S- Banque alimentaire CPAS	A- Société Royale de Gymnastique Les volontaires
	S- Plateforme sur la salubrité des logements	C- Bar à soupe et restaurant social	S- Enéo + 50 Dison
	A- Maison médicale La Bulle d'air	S- ASBL Solidarité-Dison (épicerie sociale)	S- Académie des sports
	S- Réseau de soins et d'aide et de soins spécialisés en assuétudes de l'Est-Francophone	C- GAL de Dison	A- Royal Billard Club Disonais ASBL
	S- ONE (prévention générale 0-6 ans)		A- Royal Standard Foot Andrimont ASBL
	A- Mouvements de Jeunesse		C- Jeunesse et sports ASBL
	C- La plaine de vacances		A- Cité de l'espoir ASBL
	C- Maison des Jeunes		
Projets	C- Le plaisir de se rencontrer	C- Atelier diététique	C- Tournoi de panna
	S- Petit-déjeuner débat sur le bien-loger	A- Jardin collectif et solidaire « Carheyd »	C- Opération vélo pour enfants/adultes
	C- Journée propreté publique	Ci- Verger didactique conservatoire et mare	S - Marches ADEPS, Balades vélo, JCPMF... (ASBL Jeunesse et Sports)
	S- Journée propreté au Printemps	S- Campagne prévention alimentation saine	
	C- Journée propreté et animation	C- Atelier cuisine sur les produits du colis alimentaire (Solidarité Dison)	
	A- Prévention assuétudes (maison médicale)	C- Livre cuisine pour tous	
	C- Coiffeur social	C- Ateliers cuisine multiculturelle (PCS 1x/mois)	
	C- Journée estime de soi	S- Programme fruits et légumes à l'école	
	C- Promotion hygiène dentaire	C- Goûters plus sains dans les écoles	
	A- Dépistage visuel et dentaire	C- Ateliers cuisine pour enfants pendant les vacances	
		C- Alimentation saine à la crèche communale	
		S- Dison, commune du commerce équitable	
		S- Projet prévention alimentation 0-6 ans (ONE)	
	A- Jardin collectif de la Société Royale du Coin de Terre		

Tableau 8. Récapitulatif des initiatives renseignées durant la table ronde de Dison en vue des observations.

Caractérisation des initiatives : A= initiative du secteur associatif, C = initiative communale, Ci = initiative citoyenne, M = initiative du secteur marchand, S = initiative dépendant d'un niveau politique au-delà de la commune, **Infrastructures** = Biens immobiliers et aménagements territoriaux, **Structures** = système organisationnel et services aux personnes, **Projets** = actions spécifiques.

L'analyse du **tableau 8** met en évidence les liens entre plusieurs initiatives citées, indépendamment des niveaux territoriaux dont elles dépendent.

Dans les initiatives ayant été labélisées sous la thématique *Activité physique régulière*, on retrouve ainsi plusieurs infrastructures (Hall omnisports, piscine communale, Stade disonais...) et aménagement du territoire (Plaine et esplanade Val Fassotte) permettant aux structures organisatrices associatives (ASBL Jeunesse et Sports,...) ou privées (Royal Billard Club Disonais, Société Royale de Gymnastique « Les Volontaires »,...), d'organiser des activités spécifiques dans le secteur des sports et loisirs. Remarquons que les projets qui encouragent la pratique de l'activité physique, ne sont pas développés uniquement par le secteur du sport mais également par les secteurs de la jeunesse, de la santé, du tourisme ou du social.

Ainsi, citons l'exemple de la maison médicale « La Bulle d'Air » qui développe divers projets en partenariat ou non avec la commune, dans les thématiques de *Santé dans sa globalité* mais aussi d'*Alimentation équilibrée et durable*. Comme par exemple, la journée estime de soi et les ateliers de cuisine multiculturelle qui sont organisés en partenariat avec le Plan de Cohésion Sociale émanant du Gouvernement wallon. De plus, la maison médicale organise aussi bien des activités préventives que curatives, comme des séances de dépistages visuels, dentaires et d'autres activités en santé communautaire. Issue du secteur de la santé, elle promeut également la pratique d'une activité physique en donnant des séances de gymnastiques à l'extérieur pour les enfants de 6 à 12 ans. Grâce à ce type d'initiatives, la maison médicale agit donc sur plusieurs déterminants de la santé.

Les activités de l'ASBL communale Jeunesse et Sports sont étroitement liées à des projets ou structures en partie ou totalement subventionnés par la Fédération Wallonie Bruxelles ou la Région wallonne. Les marches ADEPS ou encore du programme "Je cours pour ma forme" qui sont des activités développées en collaboration avec l'ADEPS et l'ASBL Sport et Santé (Zatopek) sont des exemples typiques.

Les activités menées dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale de la commune illustrent également la variété des dynamiques communales pour promouvoir la santé grâce à des partenariats multisectoriels. Fruit d'un partenariat entre la Régie des Quartier, la Maison Médical et le centre culturel de Dison, un livre "cuisine pour tous" a été édité, ainsi le secteur culturel, en collaboration avec d'autres, offre une voix de diffusion d'initiatives santé. Le projet "santé vous bien" est également un bon exemple, d'une part, il fait la promotion de la pratique régulière du sport avec l'ASBL Jeunesse et Sports mais aussi au travers du potager communautaire avec la Régie de Quartier et l'Agence de Développement Locale (ADL). Précisons que, le potager, au-delà de l'aspect social et de sensibilisation à la consommation de produits de qualité qu'il induit, est aussi une source de pratique d'activité physique, dans le sens où cultiver impose d'être actif.

La Maison des Jeunes tenue par l'ASBL Espace Rencontre, agit sur plusieurs déterminants de la santé et donne une vision de la santé. Il s'agit d'un lieu où se tiennent notamment une école des devoirs et des cours de français pour adultes qui permettent de développer le niveau d'éducation des disonais. On le sait, l'éducation et l'alphabétisation sont des sources d'inégalités sociales de santé mais aussi des leviers pour lutter contre celles-ci. Par ailleurs, d'autres écoles de devoirs sont organisées par la commune, l'association *Petit Coup de Pouces* et le centre culturel.

De plus, les animateurs de la Maison des Jeunes participent et initient des actions de prévention ; sur les questions d'assuétudes à destination des jeunes.

La crèche *Les Petits Loups* initie et organise également des activités sur l'alimentation saine.

La Régie des Quartiers Havre'Sac est un lieu de référence et de proximité pour les habitants du quartier et de la commune tant au niveau de l'orientation professionnelle (formation de base d'ouvrier polyvalent, affichage d'offres d'emplois, rédactions de cv...) qu'au niveau social (lavoir social, permanence d'écrivain public, bibliothèque de quartier, point de dépôt pour le projet « point ferme », cuisine communautaire de type « Bar à soupe », restaurant social de quartier pour personnes précarisées...). La Régie est également à l'origine de la redynamisation du quartier de Neufmoulin, dans ce cadre, un partenariat s'est créé avec un citoyen qui met à disposition une parcelle de terrain pour créer du lien social grâce au potager communautaire.

SYNTHÈSE ET PREMIÈRES CONCLUSIONS

Dison est une commune liégeoise à très forte densité de population. Le faible niveau socio-économique des habitants est caractérisé par un revenu médian faible, un taux de chômage important et un grand nombre de bénéficiaire du revenu d'intégration. Les indicateurs portant sur les conditions de bien-être et l'accès aux droits fondamentaux sont inférieurs aux moyennes régionales. Les problèmes de mobilité et d'aménagement du territoire paraissent être des priorités et les divers projets en cours annoncent une amélioration de la situation actuelle dont l'aménagement d'une agora sportive dans le centre. Ceci devrait déboucher sur la création d'environnements favorables à la santé, créant du lien social et des espaces conviviaux pour permettre la pratique d'activité sportive. Ce qui est cohérent avec notre analyse de la littérature qui insiste fortement sur l'aménagement des espaces publics en vue d'agir positivement sur les déterminants de la santé.

L'ensemble des observations réalisées rejoignent le concept de santé dans toutes les politiques et l'utilisation de différents leviers d'action au niveau communal, mais pas que. En effet, en plus de la commune, il y a une grande variété dans les porteurs d'initiatives influençant les déterminants sociaux de la santé pour dynamiser un territoire à des fins de santé.

Cependant, à l'issue de cette analyse, plusieurs questions restent en suspens. Certaines de ces questions sont de l'ordre du détail en ce qui concerne les initiatives elles-mêmes tandis que d'autres sont plutôt de l'ordre de l'approfondissement de la compréhension de la dynamique territoriale.

- Quelle place pour la question de l'accessibilité dans le développement d'initiatives ou de politiques locales ? Qu'en est-il de la couverture en terme de populations ?
- Qu'en est-il de la mobilité entre Andrimont et Dison ?
- Qu'en est-il de la complémentarité avec les services dispensés à Verviers ?
- Est-ce que la commune joue un rôle de coordinateur entre les porteurs d'initiatives pour s'assurer que les besoins de la population sont bien couverts ?
- Quelle animation prévue pour les futurs aménagements en terme de promotion de la santé et en particulier de la promotion de l'activité physique auprès des jeunes ?

CAS 4 : LIBIN

FICHE D'IDENTITE COMMUNALE

Cette fiche présente de manière synthétique les informations et indicateurs principaux en lien avec la santé et l'accessibilité à des offres santé sur le territoire de la commune de Libin.

INFORMATIONS ET CARACTERISTIQUES GENERALES

- La commune de Libin est une commune francophone de Belgique située en Province du Luxembourg dans l'arrondissement de Neufchâteau.
- Depuis la fusion des communes en 1977, Libin a intégré les communes de Anloy, Glaireuse, Lesse, Ochamps, Redu, Smuid, Transinne, et Villance.
- La commune de Libin est arrosée du sud-est au nord-ouest par la rivière la Lesse qui coule dans les villages d'Ochamps, d'Anloy et de Villance. Elle est également traversée par la Lhomme et l'Our.
- La forêt couvre 68 % de la superficie totale de la Commune, à la fois source de dynamisme économique et touristique. La commune dispose d'un réseau étendu de promenades balisées dans cette région de la Haute-Lesse, traversant des réserves naturelles, des sites historiques ou villages touristiques.

DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES

Libin affiche une densité de population très faible, cela s'explique par la configuration du territoire, effectivement, la superficie de 139,72 km² est largement recouverte de forêts. Libin est la 5e plus grosse commune forestière de la Région Wallonne.

Les indicateurs socio-économiques (revenu médian, taux de chômage, bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ou d'un équivalent) correspondent à la moyenne des communes luxembourgeoises. En effet, elle se positionne favorablement, avec un taux de chômage plus faible que la moyenne régionale (14,6%), et seulement 1 % de population vivant sous le seuil de pauvreté et bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou d'un équivalent.

Données	Libin	Années
Population totale (habitants)	5.084	2017
Population étrangère (% total population)	3,5	2017
Densité de population (habitants / km ²)	36,39	2017
Part des 60 ans et plus (% total population)	22,6	2017
Taux de natalité (/1.000 habitants)	9,9	2016
Revenu médian (euros)	24.008	2015
Bénéficiaires du (E)RIS (% total population)	1,0	2016
Taux de chômage (% total population)	9,8	2016

Tableau 9. Récapitulatif des données sociodémographiques Libin (Source : Walstat)

En 2017, la proportion des personnes âgées de plus de 60 ans était de 22,6 %. La pyramide des âges présentée ci-dessous illustre la répartition de la population en fonction du sexe et de la classe d'âges pour l'année 2017. L'âge moyen des Libinois est 40 ans. On observe la part importante des 50 ans et plus qui correspond à la génération du baby-boom. Le taux de natalité est assez faible et correspond aux moyennes provinciales et régionales, néanmoins, on remarque une part plus importante d'enfants et de jeunes adolescents par rapport aux moyennes régionales.

Pyramide des âges de l'entité LIBIN (Commune) [01/01/2017]



L'espérance de vie des Libinois est de 80,1 ans soit 77 ans pour les hommes et 83,1 ans pour les femmes. Ce qui est similaire aux moyennes de la population wallonne.

Indicateurs synthétiques

Indice des conditions de bien-être

Par décision du Gouvernement wallon et inscrit dans la Déclaration de Politique régionale et dans le Plan Marshall 2.Vert, l'Indice des conditions de bien-être (ICBE) est élaboré par l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) pour développer progressivement un système d'indicateurs complémentaires au PIB apte à refléter les priorités sociétales actuelles et les progrès réalisés par la société wallonne pour assurer le bien-être de tous dans un cadre de développement durable. L'indice synthétique propose une mesure du bien-être en Wallonie sur base moyenne de 60 indicateurs ; à Libin, l'indice est de 0.59, ce qui est élevé par rapport à la moyenne de la Wallonie (0.55). La petite taille des communes, la ruralité et le caractère touristique d'une région sembleraient jouer positivement sur l'ICBE.

Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux

L'Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) est élaboré par l'IWEPS à la demande du Gouvernement wallon dans le cadre du Décret du 6 novembre 2008 relatif au plan de cohésion sociale (PCS) des villes et communes de Wallonie. Il reflète l'accès de la population de chaque commune wallonne aux droits fondamentaux¹⁸, complété par un facteur de risque par rapport au maintien de la cohésion sociale sur le territoire de la commune qui prend en considération trois publics cibles : les ménages monoparentaux, les isolés de 65 ans et plus ainsi que les demandeurs d'asile. L'ISADF permet aussi d'objectiver l'octroi du subventionnement des communes pour la mise en œuvre du Plan de cohésion sociale.

La Commune de Libin se trouve en 85e position sur 262 communes wallonnes. Elle se positionne assez bien au niveau des différents indicateurs, elle se positionne un peu moins bien sur l'accès au droit à un revenu digne et au droit à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale.

Politiques communales en lien avec les déterminants sociaux de la santé

En faveur de l'environnement

Cet indicateur, calculé par l'IWEPS, attribue à chaque commune une cote de 1 à 10 en fonction du nombre d'initiatives que la commune initie en faveur de l'environnement.

Parmi les 10 outils proposés¹⁹, la commune de Libin en a mis en œuvre quatre.

Libin a établi un Programme communal de développement rural (PCDR). Une opération de développement rural (ODR) est une procédure, régie par un décret de la Région wallonne, qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants d'une commune rurale particulière aux points de vue économique, social et culturel et à créer des emplois et des activités économiques. Une commission locale de développement rural est mise sur pied pour définir les objectifs et les projets en vue de mettre en œuvre les thèmes de développement. La précédente ODR a permis de mettre en place plusieurs projets, par exemple : la construction d'une Maison de Village à Ochamps, la

¹⁸ Le droit à un revenu digne ; le droit à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale ; le droit à un logement décent et à un environnement sain ; le droit au travail ; le droit à la formation ; le droit à l'épanouissement culturel et social.

¹⁹ (1) Participation à l'opération combles et clochers, (2) Adhésion à l'opération de fauchage tardif des bords de routes, (3) Etablissement d'un PCDN (Plans communaux de développement de la nature), (4) Partenariat contrat de rivière, (5) Inclusion au sein d'un parc naturel, (6) Labellisation Maya, (7) Semaine de l'arbre, (8) Présence d'un éco-conseiller subventionné par le SPW, (9) Labellisation 'cimetière nature', (10) Adhésion au projet AlterIAS.

restauration du lavoir de Smuid, l'aménagement de la place du village de Transinne... Une nouvelle ODR a été initiée en 2011 et débouchera sur la réalisation de plusieurs projets.

Libin fait partie de la réserve naturelle des Troufferies. Elle organise également des ateliers de sensibilisation, à la consommation de l'eau par exemple, en partenariat avec le Contrat de Rivière-Lesse. Depuis 2009, Libin fait partie des communes qui participent à la convention Bords des routes de la Région, ce qui acte son inscription dans l'opération " Fauchage tardif - Zone refuge ".

En faveur de la mobilité et de l'aménagement du territoire

- La commune se situe à une heure de Bruxelles par la E411 (sortie 24), la commune de Libin est le premier écrin de verdure que le visiteur rencontre en pénétrant en Ardenne.
- La commune de LIBIN n'a pas de plan communal de mobilité.
- La commune de LIBIN n'a pas de réseau RAVeL, cela s'explique certainement par sa configuration géographique. Néanmoins, elle possède un réseau de promenades balisées largement développé au sein de ses forêts et villages.
- La commune de Libin est traversée par la route Nationale 40 reliant Arlon et Mons et bordée à l'ouest par l'autoroute E411 reliant Arlon et Bruxelles. Cette situation, à la traversée de routes à fortes densités de circulation et les fortes dénivellations du terrain sont peu propices à la pratique quotidienne de la mobilité douce.

Caractéristiques partenariales

La commune de Libin s'inscrit majoritairement dans une logique partenariale à plusieurs niveaux. Les collaborations structurelles relevées lors des entretiens individuels sont caractéristiques de relations supra-communales, dont les initiatives ci-dessous sont des exemples. De plus, l'analyse des informations récoltées lors de la table ronde montre que de nombreuses activités portant sur l'activité physique comportent des partenaires à un niveau régional et/ou communautaires.

En partenariat avec les médecins de la commune de LIBIN et des communes voisines, la commune de LIBIN a ouvert une **maison médicale** en 2012 ; le financement s'est fait sur fonds propres. En 2017, un dossier d'extension de la maison médicale a été introduit dans le cadre d'un appel à projets FEDER.

L'une des priorités des mandataires communaux est la solidarité envers les populations précarisées. La commune ne bénéficiant pas de l'aide financière d'un Plan de Cohésion Sociale, un **Groupe de Coordination Sociale – Qualité de vie** a été mis sur pieds. Les démarches et la mise en réseau d'une série d'actions de prévention et/ou de promotion de la santé pour les populations précarisées sont portées par le **CPAS** au travers de ce groupe.

La mise en place d'une politique du maintien des personnes âgées à domicile est un autre axe de travail du Collège communal en partenariat avec le **Conseil Communal des Aînés de Libin (CCAL)**.

Libin, Libramont, Saint-Hubert, Tellin s'associent pour constituer un **Groupe d'Action locale (GAL)** nommé GAL Nov'Ardenne dont le thème fédérateur est « des énergies en faisceau pour la constitution d'un bassin de vie et de développement équilibré en Ardenne selon les principes de l'économie circulaire ».

Un plan d'action précis et innovant sur base d'un diagnostic du territoire dans les domaines de développement définis comme prioritaires a été établi. Les projets en cours pour atteindre les objectifs fixés ont trait à l'économie, au tourisme, à l'agriculture, à l'eau, à l'énergie, à la culture et au social.

Enfin, d'autres conventions existent dont celle de l'Aide à Domicile en Milieux Rural (ADMR).

PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA TABLE RONDE

Les initiatives dynamisant le territoire de la commune de Libin renseignées lors de la table ronde ont été analysées qualitativement sous différents angles de sorte à mettre en évidence les leviers d'action à disposition de la commune en matière de promotion de la santé au vu de la multiplicité des facteurs et acteurs, pouvant influencer les déterminants sociaux de la santé ²⁰. Ce qui implique, comme expliqué dans la méthodologie, de s'intéresser à l'ensemble des politiques menées au niveau local, toutes matières confondues, que celles-ci soient menées en articulation ou non avec les autres niveaux de pouvoir.

	Santé dans sa globalité y compris les actions sur les déterminants sociaux de la santé	Alimentation équilibrée et durable	Activité physique régulière
Infrastructures	C. Plateforme Bois-Energie	C. Fontaine à eaux	C. Piétonniers (Libin et Villance)
	C. Locaux de la Maison Médicale de Libin		C. RaVEL
			S. Infrastructures gérées par Libin sport (Hall Omnisport Libin, Terrains extérieurs et futur complexe sportif à Ochamps)
Structures/Services	C. Maison d'accueil d'Anloy	M. Boucherie François	C. Location de vélos électriques par la Maison du Tourisme de la Haute-Lesse
	S. Minibus communal avec élévateur pour le transport d'âinés	M. Boucherie Martin	S. Libin Sport
	S. Locomobile (taxi social)	C. Eau gratuite dans les soirées	S. Cours de piscine à Bertrix pour le primaire
	A. Maison médicale de Libin	C. Restaurant communautaire CPAS	M. Vélo Haute Lesse
	A. Vélos électriques en location (à Transinnes (2) et Redu)	C. Colis d'aide alimentaire CPAS	A. Mise à disposition d'une Joëlette par la Maison Médicale de Libin
	A. Article 27 + ambassadeur culturel	M. Délices à tartiner	
	Ci. Repair Café (Graines de village)	M. Ferme « A la Source »	
	A. Rennes et sens	M. Ferme des Petelles	
	C. Pause parent-enfant	M. La Framboiseraie de Redu	
	S. Ergothérapie à domicile pour les personnes âgées (Province du Luxembourg)	M. Pêcherie du Vieux Chêne	
		M. SafranLoy	

²⁰ OMS(1986). Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé: Organisation Mondiale de la Santé. 6p. Lien: http://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf?ua=1

Projets	C. Parties de cartes pour personnes âgées (CPAS)	A. Ateliers culinaires de Rennes et Sens.	C. Passage Beau Vélo de Ravel
	C. Thés dansants (CPAS)	S. Programme nutrition à l'école avec l'Observatoire de la Santé Luxembourg	C. Marches ADEPS
	C. Projet HESTIA (covoiturage CPAS)	C. Ateliers pour une alimentation saines et équilibrée à l'école	A. Organisation de marche découvertes, balades nocturnes, balade VTT, ... par le comité de parents des écoles communales
	Ci. Projection du film Demain dans l'église (Graines de Villages)	C. Ateliers sur l'eau à destination des personnes âgées (CPAS)	S. Plaine de jeux «Soleil Bleu »
	S. Projet de bornes électrique (IDELUX)	C. Ateliers sur l'alimentation des personnes âgées (CCAL)	M. SmartRun
	C. Atelier bien-être des personnes âgées atteintes de démence (CPAS-Rennes et Sens)	C. Conférence sur une alimentation saine pour les personnes âgées	A. Grand tour de Libin
	A. Atelier d'ergothérapie de la Maison Médicale de Libin	M-Ci. Marché aux fleurs et au légumes	S. Je cours pour ma Forme encadré par un infirmier de la Maison Médicale de Libin en collaboration avec Libin Sport
	C. Salon du social et de la santé	C. Marché à Redu	C. Circuit interactif « Tania au cœur des légendes »
	C. Potager d'aromates du CPAS	A. Disco Soupe du GAL	
		S. Projet prévention Diabète Chronilux	
		A. Parta' Pote (potager de la Maison Médicale de Libin)	

Tableau 10. Récapitulatif des initiatives renseignées durant la table ronde de Libin en vue des observations.

Caractérisation des initiatives : **A**= initiative du secteur associatif, **C** = initiative communale, **Ci** = initiative citoyenne, **M** = initiative du secteur marchand, **S** = initiative dépendant d'un niveau politique au-delà de la commune, **Infrastructures** = Biens immobiliers et aménagements territoriaux, **Structures** = système organisationnel et services aux personnes **Projets** = actions spécifiques.

Le **tableau 10** met en évidence les liens entre plusieurs initiatives citées, indépendamment des niveaux territoriaux dont elles dépendent.

Dans les initiatives ayant été labélisées thématique Activité Physique Régulière, on retrouve principalement des activités en plein air (Vélo, balade, randonnée, running, ...) ce qui est cohérent avec le caractère rural de la commune. Par ailleurs, des infrastructures sportives gérées par Libin Sport, une association reconnue en tant que Centre Sportif Local, permettent de développer des activités sportives sur la commune à travers différents partenariats à différents niveaux et de manière intersectorielle. Par exemple, Libin Sport, totalement ou partiellement subventionné par la Communauté Française, co-organise avec la Maison Médicale de Libin, des sessions *Je Cours Pour Ma Forme (JCPMF)*. L'animateur local étant lui-même formé par l'ASBL Sport et Santé (Zatopek).

Remarquons aussi que les projets qui encouragent la pratique régulière d'activité physique ne sont pas développés uniquement par le secteur du sport mais le secteur de la santé, de l'enseignement et du tourisme.

Ainsi, continuons de développer l'exemple de la Maison Médicale de Libin qui occupe des locaux appartenant à la commune et qui, en plus de sa mission curative, développe divers projets de prévention en partenariat ou non avec son bailleur. Ces projets s'inscrivent dans les trois thématiques étudiées. Citons par exemple, des ateliers d'ergothérapie, un potager partagé (Parta' Pote) ou encore la mise à disposition d'une Joëlette.

Précisons que bien qu'actuellement il s'agisse plus d'un espace vert et que son développement est lent, le potager, au-delà de l'aspect social et de sensibilisation à la consommation d'une alimentation de qualité qu'il induit, est aussi une source d'activité physique, dans le sens où cultiver impose d'être actif. Grâce à ce type d'initiative, la Maison Médicale agit donc sur plusieurs déterminants sociaux de la santé.

La Maison du Tourisme de la Haute-Lesse et l'Office du Tourisme de Libin sont également des structures illustrant la variété des dynamiques communales pour promouvoir la santé grâce à des partenariats multisectoriels à travers l'organisation de diverses activités en plein air ciblant différents publics et impliquant d'autres acteurs locaux (balade en vélos, circuit découverte à thème, balade entre les localités balisées par des citoyens bénévoles, ...).

Le CPAS développe également différentes activités agissant sur les déterminants sociaux de la santé dont la création de liens sociaux, l'alimentation et la mobilité (thé dansant, restaurant communautaire, aide alimentaire, projet Hestia, ...).

Enfin, remarquons que si la commune, l'administration et le secteur associatif semblent très actifs sur le territoire de Libin, le secteur privé-marchand est également présent et intervient le plus souvent dans l'offre alimentaire d'après le tableau 2.

SYNTHÈSE ET PREMIÈRES CONCLUSIONS

Libin est une commune de la Province du Luxembourg à très faible densité de population. Le bon niveau socio-économique des habitants est caractérisé par un faible taux de chômage et le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration. Les indicateurs portant sur les conditions de bien-être et l'accès aux droits fondamentaux sont supérieurs aux moyennes régionales. L'animation territoriale semble axée sur l'ensemble des déterminants sociaux de la santé et crée un environnement favorable à la santé des habitants de Libin.

L'ensemble des observations réalisées rejoignent le concept de santé dans toutes les politiques et l'utilisation de différents leviers d'action au niveau communal, mais pas que, influençant les déterminants sociaux de la santé pour dynamiser un territoire à des fins de santé.

Cependant, à l'issue de cette analyse, plusieurs questions restent en suspens. Certaines de ces questions sont de l'ordre du détail en ce qui concerne les initiatives elles-mêmes, tandis que d'autres sont plutôt de l'ordre de l'approfondissement de la compréhension de la dynamique territoriale.

- Quelle place pour la question de l'accessibilité (en terme de mobilité, d'accès financier, culturel, ...) dans le développement d'initiatives ou de politiques locales ?
- Bien que deux piétonniers et balades balisées soient renseignés, quid de la mobilité entre les différentes localités ?
- Quels leviers existent pour augmenter la transversalité et l'accessibilité des offres santé ? Lesquels sont utilisés ? Lesquels sont délaissés ?
- Face à la diversité des initiatives et initiateurs, qui joue le rôle de coordinateur pour s'assurer que les besoins de la population sont bien couverts ?